

Alger	: 24°	17°
Oran	: 27°	19°
Annaba	: 29°	17°
Béjaïa	: 27°	18°
Tamanrasset	: 41°	27°

ALGÉRIE-LIBYE

Quatre avions chargés d'aides humanitaires, destinées à la ville libyenne de Ghat, atterrissent à l'aéroport de Djanet

P. 24

ALGÉRIE-ETATS-UNIS:

Signature d'un accord pour la fabrication d'équipements de forage de puits de pétrole et de gaz à Hassi Messaoud

P. 24

POUR LE 18^E VENDREDI CONSÉCUTIF

Des marches pacifiques sous le signe de l'attachement des Algériens à l'unité du peuple et de la nation

Les marches populaires pacifiques qui ont bouclé ce vendredi à Alger leur 4^e mois, se sont déroulées sous le signe de l'attachement viscéral des Algériens à l'unité du peuple et de la nation, rejetant à cette occasion toute forme de régionalisme, ont constaté des journalistes de l'APS. Battant le pavé pour le 18^e vendredi consécutif, les manifestants ont réitéré à travers les nombreux slogans brandis "la sacralité de l'unité nationale", tout en soulignant que l'Algérie tire sa force et sa richesse de sa diversité. En ce premier jour de l'été et malgré une chaleur torride, la mobilisation des manifestants est restée intacte, les premiers groupes ayant commencé à affluer vers la Grande poste et la Place Maurice-Audin dès la matinée, avant d'être rejoints par d'autres en début d'après-midi, juste après la prière hebdomadaire du vendredi pour se diriger aussi vers la Place des martyrs. Les manifestants ont par la suite sillonné les différentes artères de la capitale dans un climat serein, marqué par une grande solidarité dans la mesure où des bouteilles d'eau ont été remises aux marcheurs pour se désaltérer et se rafraîchir.

P. 4



CONSEIL DE LA NATION

ADOPTION DE LA LOI RELATIVE À LA PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE :
Un pas important pour la protection des personnes et des biens

P. 4

OUVERTURE À ALGER DES TRAVAUX DU 13^E CONGRÈS DE L'UGTA

Sidi Saïd appelle les travailleurs à l'union pour consacrer la stabilité et la justice sociale

P. 3

HABITAT

D'importants programmes pour l'aménagement des lotissements sociaux dans le Sud et les Hauts-Plateaux

P. 5

SANTÉ

CANICULE :
Comment repérer un coup de chaleur ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS:

3 points défalqués au CSC et à la JSK, les deux présidents de clubs suspendus 2 ans (LFP)

Les présidents du CS Constantine Arama Tarek et de la JS Kabylie Mellal Cherif ont écopé de deux (02) ans de suspension fermes de toute fonction officielle et/ou activités en relation avec le football avec proposition de radiation à vie de toutes compétitions ou activités sportives, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

P. 22

PÉTROLE:

Arkab : «L'Algérie continue de travailler pour des prix plus stables»

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Sidi Bel-Abbès

Une cache d'armes, des munitions et trois casemates découvertes à Bordj Badji Mokhtar et Batna

P. 8

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Réunion du bureau national de la fédération des auto-écoles

Le Bureau national de la Fédération des auto-écoles se réunira ce matin à partir de 10h au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), pour débattre du gel du cahier des charges régissant la profession.



TRANSPORT FERROVIAIRE: La liaison Alger-Bejaia assurée par un «Coradia» à partir de lundi (SNTF)



Le train autorail assurant la desserte Alger-Bejaia sera remplacé à partir de lundi prochain par un matériel de type Coradia, a annoncé, jeudi la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. Le premier départ de Béjaia vers Alger, via ce nouveau train répondant

aux normes de qualité standards, est prévu le 24 juin courant à 15h, précise la même source. La SNTF a rappelé, dans le même cadre, que les horaires des trains de cette liaison, partant d'Alger à 7h00 et retour à 15h00 sont maintenus et auront les mêmes arrêts habituels. Cette opération entre dans le cadre du programme de modernisation du réseau de transport ferroviaire des voyageurs à l'échelle nationale, initié par la SNTF avec l'apport des nouveaux trains «Coradia» et leur exploitation dans les longues distances.

ZÉRALDA Journée de formation sur «Le choléra et l'envenimation scorpionique»

L'Établissement public de santé de proximité de Zéralda, organise ce matin à partir de 8h30 au Centre culturel de Zéralda, une journée de formation médicale continue sur «Le choléra et l'envenimation scorpionique».

LUNDI À L'INSP Etat des lieux épidémiologique de l'enveniment scorpionique



Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, organise lundi 24 juin à partir de 10h à l'Institut national de santé publique (INSP), une conférence consacrée à la présentation de la situation épidémiologique de l'enveniment scorpionique.

Météo

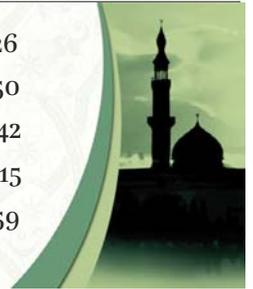


	Max	Min
Alger	24°	17°
Oran	27°	19°
Annaba	29°	17°
Béjaïa	27°	18°
Tamanrasset	41°	27°

Horaire des prières

Samedi 19 Chawwal 1440

Fajr	03:26
Dohr	12:50
Asr	16:42
Maghreb	20:15
Isha	21:59



DU 23 AU 25 JUIN À JOHANNESBURG L'Algérie au Salon international de l'agroalimentaire et de l'Agriculture

Dans le cadre de sa participation aux manifestations économiques à l'étranger inscrites au programme officiel de l'année 2019, l'Algérie participera au Salon international de l'agroalimentaire et de l'Agriculture «Africa's Big7» qui se tiendra du 23 au 25 Juin 2019 à Johannesburg (Afrique du Sud). Ce salon de grande envergure est d'une qualité d'exposants et d'une diversité de produits très satisfaisants. Considéré comme l'un des plus grand rendez-vous professionnels de l'un des secteurs les plus importants de l'Afrique et du monde entier, cet événement vous donnera l'occasion d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires, de renforcer votre position sur les marchés africains et de rencontrer de futurs clients ou partenaires, qu'ils soient visiteurs ou exposants. La participation à cet événement est soutenue par le Fond Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE) qui prend en charge à hauteur de 80% des frais de location des stands et de transport des échantillons.



DU 4 AU 9 JUILLET Salon du lycéen et de l'étudiant

La dixième édition du Salon du lycéen et de l'étudiant algérien, se tiendra du 04 au 09 juillet 2019, au niveau de l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, à l'hôtel Novotel de Constantine ainsi que dans la wilaya d'Oran.



► RÉSEAU NADA Lancement du «Programme de protection et de préservation de l'environnement marin»

Dans le cadre du programme annuel intitulé «la protection et la préservation de l'environnement marin» et sous le slogan «L'enfant dans un environnement sain et ami de la nature» mené en étroite collaboration avec la direction générale de la pêche et de l'aquaculture. Le Réseau algérien de défense des droits de la nature «Nada», procédera aujourd'hui, au lancement d'une série d'activités pédagogiques ayant pour objectif : Permettre à l'enfant de se rapprocher de la nature, de vivre des expériences en plein air, d'adopter les bonnes habitudes, participer à la préservation et la protection de la nature et l'environnement particulièrement le milieu marin. Le réseau Nada adhère positivement et fortement à l'opération «Ports et barrages Bleus» en mobilisant ses professionnels et ses associations à travers les wilayas du territoire national et surtout la participation de nos enfants.



FOOTZON Suivez la CAN 2019 à partir du complexe olympique Mohamed-Boudiaf

Après son succès à l'occasion de la Coupe du monde 2018, «FootZone» revient cette année pour une édition particulière spéciale CAN 2019. L'espace «FootZone» situé dans un jardin aussi stratégique qu'agréable au niveau du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, est l'endroit le plus complet pour les passionnés de football où ils pourront partager des moments footballistiques historiques et uniques entre amis ou en famille avec les moments les plus passionnants de la Coupe d'Afrique des nations signant le grand retour de l'Équipe Nationale Algérienne. L'événement organisé par l'agence FLCOM propose depuis hier des projections des matchs de la CAN 2019 en haute qualité, mais également un Foodcourt qui assurera la restauration rapide à des prix très abordables, ainsi qu'une GameZone (babyfoof, billard...) où se dérouleront les différents tournois. L'organisation a également prévu d'autres activités pour les amateurs du ballon rond, des spectacles et de la musique sont prévus tout au long de l'événement. L'agence annonce l'organisation d'une cérémonie spéciale pour soutenir les verts lors de leur premier match à la CAN, qui aura lieu ce dimanche 23 juin. Un spectacle animé par Amine Chibane et le groupe Tikoubaouine est prévu à partir de 20h.



► LUNDI À L'OPÉRA D'ALGER Concert du pianiste Alexander Karpeyev

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise lundi 24 juin à partir de 19h30, un concert exceptionnel animé par le pianiste russe Alexander Karpeyev et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider.



► IF D'ALGER Atelier d'initiation au piano



La médiathèque de l'Institut français d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h30, une deuxième atelier d'initiation au Piano. Les travaux de cet atelier seront assurés par le pianiste Lakehal Abdenour.

Des marches pacifiques sous le signe de l'attachement des Algériens à l'unité du peuple et de la nation

Les marches populaires pacifiques qui ont bouclé hier à Alger leur 4e mois, se sont déroulées sous le signe de l'attachement viscéral des Algériens à l'unité du peuple et de la nation, rejetant à cette occasion toute forme de régionalisme, ont constaté des journalistes de l'APS.



Battant le pavé pour le 18ème vendredi consécutif, les manifestants ont réitéré à travers les nombreux slogans brandis "la sacralité de l'unité nationale", tout en soulignant que l'Algérie tire sa force et sa richesse de sa diversité.

En ce premier jour de l'été et malgré une chaleur torride, la mobilisation des manifestants est restée intacte. Les premiers groupes ayant commencé à affluer vers la Grande Poste et la Place Maurice-Audin dès la matinée, avant d'être rejoints par d'autres en début d'après-midi, juste après la prière hebdomadaire du vendredi pour se diriger aussi vers la Place des martyrs.

Les manifestants ont par la suite sillonné les différentes artères de la capitale dans un climat serein, marqué par une grande solidarité dans la mesure où des bouteilles d'eau ont été remises aux marcheurs pour se désaltérer et se rafraîchir.

L'accès au parvis de la

Grande-Poste, lieu symbolique du Hirak, est toujours fermé, de même que le tunnel de la Faculté et les voies menant vers le Palais du gouvernement pour parer à tout dérapage. Aux slogans habituels réclamant le changement radical du système et le départ des trois B, en référence au chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, au Premier ministre Noureddine Bedoui et au président de l'Assemblée populaire nationale, Moad Bouchareb, la lutte contre la corruption et ceux qui ont dilapidé l'argent et les richesses du pays, les manifestants ont scandé des slogans à travers lesquels ils ont crié que "les Algériens sont des frères", bannissant aussi toute forme de régionalisme ou de racisme.

Par ailleurs, il est à signaler qu'une cinquantaine de personnes ont été interpellées par les forces de sécurité puis relâchées à la fin des marches, a-t-on appris de source sécuritaire, précisant qu'il s'agit

d'individus ayant brandi des emblèmes autres que le drapeau national et ceux déjà connus par les services de sécurité et qui perturbaient auparavant la quiétude des marches.

Les marches de ce vendredi interviennent aussi après le discours du Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, à Béchar dans lequel il a mis en garde ceux qui tentent d'infiltrer les marches en brandissant des drapeaux autres que l'emblème national. Ces marches interviennent également dans le sillage de la poursuite du jugement et de la mise en détention provisoire d'anciens hauts responsables du pays, impliqués dans des affaires de corruption et d'abus de fonction.

Pour rappel, le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné le placement en détention provisoire des deux anciens

Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que l'ancien ministre des Travaux publics et du Commerce, Amara Benyounes, alors que d'anciens ministres et walis et autres responsables ont été placés sous contrôle judiciaire.

Ces hauts responsables ont été auditionnés par le juge d'instruction près la Cour suprême et le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed dans des affaires de dilapidation des deniers publics, d'abus de fonction et d'octroi d'indus privilégiés. La Cour suprême a en outre ordonné le réexamen de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest, dont des peines de prison allant d'un an avec sursis à 20 ans de réclusion ont été prononcées en mai 2015 contre 23 personnes morales et physiques impliquées dans cette affaire de corruption. Pour rappel, l'APS diffuse des images et des vidéos sur ces marches sur son site internet (www.aps.dz).

FLN:

Les solutions à la crise doivent être envisagées dans le cadre de la Constitution (Djemai)

Le Secrétaire général (SG) du parti du Front de Libération nationale (FLN), Mohamed Djemai a affirmé, jeudi à Alger, que les solutions susceptibles de faire sortir le pays de la crise doivent être envisagées dans le cadre de la Constitution, mettant l'accent sur l'importance d'accélérer l'organisation de l'élection présidentielle. Dans une allocution à l'occasion de l'installation de trois commissions du parti, le SG du FLN a souligné que les «véritables solutions» à la crise que vit l'Algérie doivent être envisagées «dans le cadre de la Constitution et des lois de la République algérienne», relevant, à ce propos, que l'Algérie «n'était ni un terrain, ni un champs d'expérimentation pour les aventuristes». Appelant à «l'accélération de l'organisation de la Présidentielle, une échéance électorale durant laquelle le peuple pourra exprimer son choix en toute souveraineté», il a assuré que «la solution réside dans l'application de la Constitution et de ses dispositions et non pas dans l'adoption de l'expérience des périodes transitoires, menée par d'autres pays». M. Djemai a mis l'accent, dans ce contexte, sur l'importance du dialogue, qui doit être axé sur «un seul point», à savoir «les modalités de mise en place des mécanismes sérieux et essentiels devant faire sortir l'Algérie de sa crise, et ce à travers l'organisation d'une élection présidentielle». Par ailleurs, le SG du FLN a salué l'alignement de l'Armée nationale populaire (ANP) et de son Commandement aux côtés du peuple algérien, affirmant que cette position a permis la réalisation de plusieurs acquis, notamment la libération de la justice qui lutte actuellement contre la corruption et les corrompus. M. Djemai a saisi cette occasion pour dénoncer «les parties qui comptent de l'étranger contre l'Algérie», lesquelles, a-t-il dit, «misaient sur une position de l'ANP contre le mouvement pacifique et civilisé du peuple algérien, l'alignement de l'armée aux côtés du peuple a déjoué, toutefois, leurs manœuvres et révélé les bonnes intentions de l'ANP et de son Commandement». Dans ce cadre, il a souligné que «toute atteinte à l'institution militaire est une atteinte aux Algériens et Algériennes», qualifiant ces comportements d'attaques désespérées et lâches. M. Djemai a salué également le teneur du discours du général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), dans lequel il a mis en garde contre «les tentatives d'infiltration des marches et porter d'autres emblèmes que notre emblème national, pour lequel des millions de Chouhada sont tombés en martyr», qualifiant ce discours de «courageux». Par ailleurs, il a renouvelé son appel au président de l'APN, Moad Bouchareb à démissionner de son poste de président de la Chambre basse, mettant l'accent sur «la nécessité de satisfaire la revendication du hirak populaire et de respecter la volonté du peuple algérien». Le FLN compte organiser un forum national avec la participation de jeunes et compétences pour débattre des développements que connaît le parti et la scène politique nationale, a fait savoir M. Djemai, ajoutant que sa formation politique compte également créer un espace consacré aux actions de solidarité. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'installation de trois commissions, à savoir la commission des finances, présidée par Mohammed Djellab, la commission des cadres, présidée par Aïssa Khellaf et la commission du contrôle et du suivi de la situation juridique, présidée par Ali Sadiki.

AFFAIRE «KIA»:

17 individus impliqués dans des faits à caractère pénal présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed

Dix-sept (17) individus impliqués dans des faits à caractère pénal ont été présentés, mercredi, devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dans le cadre de l'affaire de l'homme d'affaires et propriétaire de la marque «KIA», Hacène Arbaoui, a indiqué, jeudi, un communiqué de cette juridiction. «Suite à l'enquête préliminaire diligentée par la section de recherches de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger, sur instructions du procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, dix-sept (17) personnes ont été présentées, le 19 juin 2019, devant le Procureur de la même juridiction pour des faits à caractère pénal», a précisé le communiqué. Après avoir été entendues sur les faits qui leur sont imputés, «une enquête judiciaire a été ouverte à l'encontre de 14 personnes physiques» pour des crimes liés aux «blanchiment d'argent et transfert de biens obtenus par des faits de corruption», et «bénéfice du pouvoir et de l'influence des agents de l'Etat durant l'établissement de contrats et de marchés» et «dilapidation des deniers publics». Ces crimes portent également sur «la participation à la dilapidation et à l'utilisation de fonds de banques», «abus de fonction intentionnel à l'effet d'accorder d'indus privilégiés à autrui», et «exercice d'une activité professionnelle par un agent public dans une entreprise qu'il est chargé de contrôler et conclusion de marchés avec la même entreprise dans un délai inférieur à deux (2) ans», ajoute le communiqué. Les personnes poursuivies pénalement sont: «l'homme d'affaires Hacène Arbaoui et deux de ses frères, cinq (5) fonctionnaires relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, le Directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), deux anciens directeurs de deux entreprises publiques, un chef de département au sein d'une entreprise publique et le président actuel d'une APC ainsi qu'un commerçant», poursuit la même source. Deux (02) personnes morales ont été également accusées, à savoir deux entreprises commerciales en rapport avec l'activité du principal mis en cause, ajoute le communiqué du tribunal de Sidi M'hamed. Notifié du dossier de l'affaire, le juge d'instruction, après avoir entendu les prévenus lors de la première comparution, a décidé de placer sept (07) personnes en détention provisoire. Il s'agit de «l'homme d'affaires Hacène Arbaoui, de deux cadres actuels relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, de deux fonctionnaires du même ministère, de l'actuel directeur général de la BNA, et d'un directeur d'une entreprise économique publique». Par ailleurs, «le juge d'instruction a placé trois (03) personnes sous contrôle judiciaire. Il s'agit de l'ex-directeur général de la promotion de l'investissement au ministère de l'Industrie et des Mines ainsi que les deux frères de l'accusé principal et remis quatre (04) autres en liberté». Concernant les personnes restantes et compte tenu de leurs fonctions à la date des faits, il a été décidé de transmettre le volet de leur dossier au Procureur général près la cour d'Alger «pour prendre les mesures nécessaires à leur encontre». Il s'agit de l'ex-Premier-ministre, Ahmed Ouyahia et deux anciens ministres de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda et Youcef Youfi.

OUVERTURE À ALGER DES TRAVAUX DU 13^{ÈME} CONGRÈS DE L'UGTA

Sidi Saïd appelle les travailleurs à l'union pour consacrer la stabilité et la justice sociale

Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd a appelé hier à Alger à l'union de tous les travailleurs et des syndicalistes pour la préservation de stabilité et la consécration de l'équité et la justice sociale.

Intervenant à l'ouverture du 13ème congrès de l'UGTA, M. Sidi Saïd a indiqué que «notre devoir est toujours été clair: organiser les énergies en luttant en vue d'avoir l'équité et le progrès», ajoutant que «nous sommes les soldats de la stabilité sociale».

Pour lui, tous les travailleurs ont leur place au sein de l'UGTA et doivent la préserver avec une nouvelle ère de «la conviction et de la confiance» qui soient un socle pour l'action «syndicale solidaire, de la justice sociale et l'équité, dans la sérénité pour la stabilité de notre cher

pays». Il a relevé que l'UGTA est une «forteresse d'effort, de sacrifice et de dévouement», soulignant que l'action syndicale doit exprimer des stratégies «claires, réalisables et compréhensibles», inscrivant ainsi le développement humain et durable comme un axe «permanent». M. Sidi Saïd a appelé à l'union de tous les travailleurs et des syndicalistes, observant que l'action syndicale demande une union «sincère et fraternelle, non point celle que l'on proclame mais celle que l'on pratique». Par ailleurs, il a salué le mouvement citoyen «imprégné de patriotisme et de civisme qui ont caractérisé les marches citoyennes exprimant ainsi légitimement une grande ambition pour une nouvelle ère pour notre pays». «Cette exemplarité d'expression populaire paci-

fique a déjà marqué et marquera l'histoire contemporaine», a-t-il soutenu. Les travaux du 13ème congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont débuté vendredi à Alger en vue de l'élection de la nouvelle direction de la centrale syndicale. M. Sidi Saïd a indiqué, dans ce sillage, que pour «initier le processus de changement, je déclare solennellement que je ne suis pas candidat au poste de secrétaire général de l'UGTA». Il a également indiqué que les assises de ce congrès se tenaient en toute «légalité», avec la participation de congressistes du tout le territoire national. Des articles de presse ont fait état notamment de la non obtention de l'autorisation par l'UGTA pour la tenue de ce 13ème congrès.

ADOPTION DE LA LOI RELATIVE À LA PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE : Un pas important pour la protection des personnes et des biens

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune a affirmé, jeudi à Alger, que l'adoption du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique «constitue un pas important vers le renforcement de l'arsenal juridique et son adaptation aux développements enregistrés en matière de protection des personnes et des biens».

Intervenant à l'issue du vote du texte de loi au Conseil de la nation, M. Dahmoune a indiqué que cette adoption «constitue un pas important, notamment à la lumière du progrès que connaît le pays, à la faveur de l'expansion urbaine sans précédent, et à la construction d'infrastructures stratégiques et vitales, d'où l'impératif d'instaurer un cadre juridique répondant aux normes internationales».

«Cette loi se veut un cadre méthodologique et réglementaire pour tout intervenant en matière de sécurité et de sécurisation des structures, à même d'ouvrir aux jeunes des perspectives futures pour investir les domaines de l'industrie et de l'ingénierie en termes de sécurité et de sécurisation des constructions», a-t-il précisé. Dans son rapport complémentaire, la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation a valorisé les dispositions de la loi, notamment celles inhérentes au volet préventif et de contrôle.

La commission estime que ce texte constitue «un nouveau cadre juridique en matière de prévention contre les risques d'incendie et de panique, adapté aux mutations socio-économiques survenues dans le pays». Ledit texte de loi vise à actualiser et adapter les textes de loi en vigueur aux développements enregistrés en matière de protection des personnes et de prévention contre les incendies et sinistres, et aux normes internationales en matière de protection contre les dangers et sinistres.

Le projet de loi prévoit «l'uniformisation de la terminologie suivant les normes internationales en vigueur, en dotant, pour la première fois, des officiers de la protection civile de certaines prérogatives

de la police judiciaire», en leur permettant de constater et de relever les infractions «mettant en péril la vie des individus et de prendre les mesures qui s'imposent, y compris la transmission d'un PV de constat au procureur de la République pour l'ouverture de poursuites judiciaires et l'application éventuelle des sanctions pénales qui peuvent aller d'une amende à l'emprisonnement lorsque la mise en péril de la vie des individus est établie».

La loi fixe, en outre, «les sanctions pénales auxquelles s'exposent les auteurs de graves infractions et engage, sous peine des sanctions, la responsabilité des concepteurs et constructeurs, qu'ils soient bureaux d'études, promoteurs immobiliers, entrepreneurs, installateurs d'équipements ou exploitants d'établissements recevant le public».

La modernisation des structures relevant du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et la mise à niveau des textes s'inscrivent dans le cadre «des exigences induites par la forte concentration urbaine, les programmes de logement sans précédent, la création de villes nouvelles, la diversification des activités et des services, ainsi que l'apparition d'une nouvelle industrie des matériaux de construction et des produits



d'aménagement», selon l'exposé des motifs de ce nouveau texte qui vient en remplacement de l'ordonnance N 76-4 du 20 février 1976.

Ledit texte tend à organiser les établissements recevant du public, les immeubles de grande et de très grande hauteur et les bâtiments d'habitation, compte tenu des risques potentiels qu'ils peuvent générer pour le public, les utilisateurs et les personnes y exerçant ou y habitant.

Au plan technique, le texte vise à adapter les prescriptions en matière de prévention des risques d'incendie et de panique, au regard du développement technique et technologique, de la multiplication et de l'augmentation du nombre des grandes entreprises, notamment celles qui se trouvent au niveau des hautes

constructions, et des profondes mutations socio-économiques qu'a connues notre pays.

Les nouvelles règles prévues dans le projet de loi tendent à «organiser et favoriser la fonction de prévention en tant qu'instrument privilégié devant permettre d'éviter, dans la mesure du possible, la manifestation d'un risque ou à en limiter les effets».

Autre élément nouveau: l'intégration de «règles de sécurité plus souples et mieux adaptées, basées sur la notion de +droit à la sécurité+ et à l'extension de normes applicables au niveau international» relatives aux principes de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement et des intervenants en cas de sinistre.

PARLEMENT

Adoption du texte de loi relatif aux activités nucléaires par le Conseil de la nation

Le texte de loi relatif aux activités nucléaires civiles a été adopté jeudi à l'unanimité par le Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil par intérim, Salah Goudjil, en présence du ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab.

La nouvelle loi vise à définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, à la production et à l'utilisation pacifique de cette énergie non conventionnelle, dans le respect des engagements de l'Algérie au titre des conventions internationales.

Le texte, adopté en mars dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), a aussi pour objectif la protection de la santé humaine, de l'environnement et des générations futures, contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants, selon les principes de la radioprotection et de la sécurité nucléaire.

Il stipule que la promulgation d'un cadre juridique d'utilisation pacifique de l'énergie et des techniques nucléaires de manière à favoriser le développement socio-économique du pays, est à

même «de faciliter la gestion des activités nucléaires et maîtriser les dangers liés à ces activités».

Le texte permettrait à l'Algérie, conformément à la loi nationale et aux outils internationaux, de réaliser ses objectifs à travers la protection des personnes, des biens et de l'environnement des nuisances nucléaires en offrant «davantage de crédibilité à leurs méthodes».

Les aspects de sûreté et de sécurité nucléaires, de protection contre les rayonnements, les garanties de non-prolifération nucléaire, doivent faire l'objet d'une législation rigoureuse et appropriée, en conformité avec le Droit algérien et aux engagements internationaux de l'Algérie, précise la nouvelle loi.

Structuré en 19 chapitres encadrant plus de 156 articles, la loi fixe aussi les principes de base régissant les installations nucléaires, ainsi que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, la radioprotection, et l'application des garanties de non-prolifération nucléaire reprenant l'ensemble des obligations contenues dans l'accord signé avec l'AIEA. Elle définit également les sanctions pénales liées aux in-

fractions aux dispositions de la législation nucléaire nationale et la transposition des dispositions des traités et des conventions ratifiées par l'Algérie.

Selon l'article 138 de ce projet de loi, «est puni de 2 à 5 ans d'emprisonnement, quiconque sans autorisation requise, exploite une installation nucléaire, détient des matières nucléaires ou des sources radioactives, mène des activités en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire, procède à l'importation ou à l'exportation, au transit ou à la cession sous quelle que forme que ce soit, de matière nucléaires ou de sources de rayonnements ionisants, procède au transport des matières nucléaires ou des sources radioactives ou rejette des substances radioactives dans l'environnement».

Réception du premier centre des activités nucléaires en 2040

Elle prévoit en outre la création d'une Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaire, auprès du Premier ministre. Elle veillera au respect et à l'application des règles de sûreté et de

sécurité nucléaires. L'Autorité est habilitée également à contrôler, à tout moment et à son initiative, toutes les installations nucléaires, en sus d'aider les autorités publiques à mettre en place un système national de protection physique des produits et installations nucléaires.

La loi exige, en outre, l'obtention d'une autorisation préalable avant que toute personne morale ou physique puisse mener une activité mettant en jeu les matières nucléaires et les sources radioactives. Lors de sa présentation du texte de loi aux sénateurs, M. Arkab avait affirmé que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire constituait un «choix stratégique pour l'Algérie», en assurant que l'impact de cette énergie sur l'environnement et sur la santé humaine avait fait l'objet d'études détaillées et minutieuses.

Il a souligné l'importance de l'utilisation pacifique de cette énergie propre dans de nombreux domaines d'activités, comme ceux inhérents à la production de l'électricité, la santé et les soins, à l'agriculture et les ressources en eau. Le recours à l'énergie nucléaire devrait per-

mettre à l'Algérie de réduire les quantités de gaz naturel exploités dans l'utilisation de l'électricité, ce qui profitera à l'exploitation locale du gaz naturel et à l'exportation. L'Algérie produit actuellement 140 milliards de mètres cubes de gaz naturel, dont 45 milliards m3 sont consacrés à la consommation locale, avec 20 milliards m3 destinés à la production de l'électricité, en plus de 40 milliards m3 destinés aux activités de Sonatrach alors que la quantité restante est exportée.

La production de l'électricité en Algérie qui équivaut à 20.000 mégawatts annuellement repose à 99% sur le gaz naturel. Le ministre estime qu'il est désormais impératif de préserver cette ressource en recourant à l'utilisation de l'énergie nucléaire dans la production de l'électricité et à d'autres fins pacifiques. Le pays vise à produire 77% d'électricité à partir du gaz naturel et des hydrocarbures, 20% de l'énergie solaire et 6% à partir de l'énergie nucléaire, a révélé le ministre. Il est programmé la réception du premier centre des activités nucléaires en 2040.

SAISON ESTIVALE 2019 : Toutes les mesures ont été prises pour assurer «une alimentation suffisante» en électricité

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab a affirmé, jeudi à Alger, que toutes les mesures avaient été prises pour assurer «une alimentation suffisante» en électricité dans l'ensemble des régions du pays, et ce durant les deux prochains mois, en l'occurrence juillet et août.

«Nous avons lancé tous les préparatifs nécessaires afin de garantir l'alimentation en électricité durant tout l'été, la production de cette énergie, actuellement, étant largement suffisante pour couvrir la demande (nationale)», a déclaré M. Arkab à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée à l'adoption du texte de loi relatif aux activités nucléaires. Faisant savoir que la production de l'électricité était actuellement à 20.000 mégawatts, le ministre a souligné que la demande durant l'été 2019, en cas d'enregistrement d'un pic de consommation suite à des températures caniculaires, ne dépassera pas les 15.600 mégawatt au maximum, notamment durant les mois de juillet

et d'août. Outre la mise en œuvre d'une «nouvelle stratégie» en vue de renforcer le réseau de distribution à travers la formation d'équipes d'intervention rapide au niveau des centres du Groupe Sonelgaz sur l'ensemble du territoire national, M. Arkab a annoncé le lancement dernièrement de «grands» projets en matière de transfert d'électricité. Le grand sud a été doté, également, d'un nombre important de centrales électriques, a-t-il dit, ajoutant qu'il a été procédé au renforcement des centrales existantes à travers 33 centres situés au sud.

Concernant les appréhensions de certains quant à l'exploitation par l'Algérie de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et ses répercussions sur



l'environnement et la santé, le ministre a fait savoir que d'aspect environnemental sera rigoureusement pris en compte. «L'Algérie n'est pas le seul pays au monde qui s'oriente vers l'exploitation de ces énergies, et ce

au-delà des bons rapports qu'elle entretient avec les instances chargées du contrôle de l'exploitation de cette énergie et à leur tête l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA)», a-t-il soutenu.

Plan d'action pour assurer l'approvisionnement quotidien en eau potable

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam a affirmé, jeudi à Alger, qu'un plan d'action avait été élaboré en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, pour assurer l'approvisionnement quotidien en eau potable durant la saison estivale de 2019.

Ce plan repose principalement sur l'accélération de la réalisation et de la mise en service des projets en cours, y compris le programme d'urgence complémentaire 2018, a précisé le ministre lors d'une rencontre d'évaluation des préparatifs à la saison estivale 2019, en présence de cadres centraux, régionaux et locaux du ministère.

Ce plan, a-t-il ajouté, tend à renforcer les moyens d'intervention afin d'améliorer le service public à travers un contrôle périodique de la qualité d'eau, tout en assurant un stock suffisant de produits de traitement notamment le chlore. Dans le même contexte, un système de permanence a été mis en place à même de garantir une intervention efficace et à temps en cas d'événuel incident pouvant perturber la distribution de l'eau. Des programmes relatifs aux congés ont été tracés exigeant que deux tiers, au moins, des employés soient en service, outre la désignation d'interimaires durant la saison estivale pour garantir la continuité du service public. Pour ce qui est des centres d'appels, M Hammam a indiqué qu'ils seront mobilisés en permanence dans le but de communiquer avec les citoyens, rappelant le renforcement des sys-

tèmes informatiques et téléphoniques pour le signalement immédiat d'éventuel dysfonctionnement en approvisionnement.

Le premier responsable du secteur a mis avant l'activation des comités locaux pour la surveillance des réseaux de distribution de l'eau potable, outre le renforcement de brigades mobiles des sociétés de distribution afin de s'acquitter convenablement de leurs missions.

Concernant l'assainissement, le secteur a élaboré un plan d'action bien ficelé dont la mise en œuvre sera confiée à des entreprises sous sa tutelle, dont l'Office nationale d'assainissement (ONA) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL), a fait savoir M. Hammam. Ce plan est à même de garantir une meilleure prise en charge des eaux usées particulièrement dans la saison estivale, marquée par la canicule et la propagation des maladies à transmission hydrique (MTH). Ce dispositif assurera également la protection des plages contre les différents types de pollution.

A cela s'ajoute la garantie du bon fonctionnement des systèmes d'assainissement, composés essentiellement du réseau, des stations de traitement des eaux usées et des stations de déversement, à travers la mise en place d'un programme spécial consistant en le contrôle des points noirs enregistrés au niveau du réseau d'assainissement afin d'éliminer les fuites et intervenir rapidement en cas d'accident au niveau des stations de traitement des eaux usées. A l'occasion de la saison estival, 5

nouvelles stations de traitement des eaux usées ont été mises en marches avec une capacité globale estimée à 200.000 m3 par jour, au niveau de Zeralda (Alger), Boufarik (Blida), Tébessa et Bousmail (Tipasa), à même de renforcer le parc national des stations de traitement des eaux usées, estimée actuellement à 199 stations à travers le territoire national, a précisé le ministre.

Une stratégie nationale à moyen terme a été mise en place en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en acquérant 500 unités de nettoyage et des infrastructures de distribution et de stockage de produits de nettoyage (eau de javel), 50 mini-station de traitement et 520 laboratoires mobiles au profit de l'Algérienne des eaux (ADE), dans le cadre du renforcement du travail des services chargés des missions de prévention et de protection contre les MTH. La production de l'eau potable a été renforcée à travers 11 stations de dessalement de l'eau de mer, d'une capacité globale estimée à 2,1 millions m3 par jour, situées le long du littoral, pour répondre à la demande des habitants des wilayas côtières à l'instar d'Oran, d'Alger, de Mostaganem et de Chlef.

Par ailleurs, le secteur veille à l'exploitation des eaux sous-terraines à travers les puits profonds, et les forages avec la production de plus de 6 milliards m3 par an. Le ministre a rappelé que le taux de remplissage des barrages, avait atteint 77 %, à fin mai.

HABITAT

D'importants programmes pour l'aménagement des lotissements sociaux dans le Sud et les Hauts-Plateaux

Le ministre de l'Habitat, de la Ville, Kamel Beldjoud, a fait état, jeudi à El-Oued, d'importants programmes destinés à l'aménagement des lotissements sociaux dans le Sud et les Hauts-Plateaux, contenus dans les décisions adoptées dernièrement en Conseil interministériel.

S'exprimant dans un point de presse en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, le ministre a indiqué que «d'importants programmes destinés à l'aménagement des lotissements sociaux dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, ont été contenus dans les décisions adoptées dernièrement en conseil interministériel».

Un financement de 92 mil-

liards DA est prévu pour les travaux d'aménagements des lots de terrain destinés à l'auto-construction, y compris la réalisation d'accès, de réseaux d'eau potable et d'assainissement, et un autre de 98 milliards DA pour les réseaux d'électricité et de gaz naturel, a-t-il ajouté.

Il a été décidé aussi l'octroi d'aides financières aux bénéficiaires des lots de terrains à bâtir de l'ordre de 700.000 l'unité dans les wilayas des Hauts-Plateaux et d'un (1) million DA dans celles du Sud, une décision prise pour la première fois en faveur des bénéficiaires de lotissements sociaux dans ces régions, selon M.Beldjoud.

Le ministre a fait part, en outre, de la délimitation de 362.000

lots de terrains destinés à l'auto-construction dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud, dont 280.000 lots prêts à l'attribution.

Auparavant, M.Kamel Beldjoud a procédé au lancement d'un chantier de réalisation de 360 logements de type promotionnel aidé au niveau de pôle universitaire de la commune d'El-Oued, avant d'inspecter le projet de 500 logements du programme de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) dans la même commune.

Au terme de sa visite de travail, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a tenu une rencontre avec les cadres du secteur, au cours de laquelle

un exposé exhaustif lui a été présenté sur la situation du secteur dans la wilaya d'El-Oued.

M.Beldjoud a annoncé, lors de cette rencontre un programme de 1.000 logements de type promotionnel aidé, 500 aides à l'habitat rural (pouvant être revu à la hausse), ainsi qu'un financement de 1,4 milliard DA pour les travaux d'aménagement en faveur de la wilaya, avant de procéder à une remise de six (6) titres d'attribution de logements promotionnels à leurs bénéficiaires. Le ministre a fait l'annonce, par ailleurs, d'une opération d'attribution de plus de 100.000 unités de logements à être entamée avant la fin juin courant à travers le territoire national.

FEMME/ENTREPRISE: Atteindre un taux de 40% d'entrepreneuriat féminin au sein de la société

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé jeudi à Alger, que son département ambitionnait d'atteindre un taux de 40% en terme d'entrepreneuriat féminin pour promouvoir le développement local et affirmer la présence de la femme dans ce domaine, détenu exclusivement par les hommes.

S'exprimant en marge de la 3e édition de la remise du Prix national d'encouragement de l'entrepreneuriat féminin, consacrée cette année à «la créativité et à l'innovation», Mme Eddalia a qualifié d'«insuffisant» le taux des femmes bénéficiaires des crédits dans le cadre des mécanismes de soutien aux jeunes, estimé à 10%, par rapport à celui des hommes, appelant à la nécessité d'encourager l'élément féminin notamment les diplômées des universités et celles qualifiées à s'engager dans des projets d'investissement afin d'atteindre 40% de l'ensemble des bénéficiaires de ces dispositifs. Evoquant le nombre «minime» des femmes chefs d'entreprises, selon l'évaluation des dispositifs de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM), la ministre a fait savoir que ces femmes ayant adhéré à ce domaine sont devenues «plus professionnelles» ce qui nécessite de trouver une méthodologie permettant d'encourager, voire d'augmenter le nombre de femmes chefs d'entreprises.

S'agissant des lauréats de la 3e édition de ce prix, la première responsable du secteur a exprimé sa fierté de cette jeune catégorie de femmes créatives ayant prouvé leur présence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, saluant, à ce propos, le soutien apporté au profit de ces femmes par leurs familles notamment leurs conjoints, ce qui témoigne, a-t-elle dit, du «changement de mentalité» vis à vis de cette catégorie de la société.

Elle a souligné, également, l'impératif de les accompagner en vue de les encourager à rester dans leurs pays.

Elle a rappelé à cette occasion les mesures prises, cette semaine, par le Gouvernement consistant à faciliter l'accès des personnes aux besoins spécifiques et des porteurs de projets aux locaux, pour les aider à créer des micro-entreprises et à encourager l'entrepreneuriat féminin, qualifiant cette mesure «d'encourageante» pour exercer les différentes activités et les élargir prochainement en vue de réduire les contraintes de la location. Parmi les mesures prises par le gouvernement en la matière, la ministre a cité le projet exécutif permettant aux porteurs de projets de contracter à nouveau des micro-crédits, dès le remboursement du premier crédit.

Elle a appelé, en outre, les femmes rurales «à recourir à l'utilisation des technologies modernes, par le biais des cellules de proximité relevant du ministère, afin de leur permettre de bénéficier de l'aide de l'Etat et partant atteindre l'autonomie financière».

Les cinq prix obtenus par les lauréates de cette édition où 12 projets seulement sur un total de 100 en lice ont été sélectionnés par le jury, concernent l'innovation et la créativité en produits cosmétiques à base de miel et dérivés entre autres produits naturels, ainsi que l'économie verte consistant à nettoyer les moteurs des véhicules à travers de nouvelles techniques introduites pour la première fois par la femme algérienne. Les prix ont concerné également des innovations dans la couture traditionnelle, le recyclage des chutes de tissus et des différents types de draps.

PÉTROLE:

Arkab : «L'Algérie continue de travailler pour des prix plus stables»

L'Algérie continue de travailler avec ses partenaires pour la stabilité du marché pétrolier, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, affirmant qu'un prix du baril oscillant entre 70 et 80 dollars, assure à Sonatrach la poursuite de ses programmes de développement.

Interrogé par l'APS sur la situation du marché pétrolier, en marge d'une plénière du Conseil de la nation, consacrée à l'adoption du texte de loi sur les activités nucléaires civiles, M. Arkab a répondu que la stabilité des cours du brut à laquelle œuvre l'Algérie, permettra aux pays producteurs de poursuivre leurs programmes de développement.

«L'Algérie travaille toujours pour la stabilité du marché pétrolier, car nous considérons que cette stabilité permettra à tous les pays, Opep et non Opep, de réaliser leurs programmes d'investissement et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement aux pays consommateurs», a-t-il soutenu.

«Nous voulons un prix qui permet à Sonatrach d'augmenter ses ressources et de réaliser ses programmes de développement. Ce prix tourne autour de 70 - 80 dollars le baril», a-t-il expliqué.

Selon lui, l'Algérie continuera à «discuter avec ses partenaires». «Nous allons encore discuter avec nos partenaires et nous sommes très flexibles pour toute proposition», a-t-il encore soutenu.

ENTREPRISES

L'Algérien Yassine Bouhara décide d'acquérir le groupe d'entreprises Abraaj

L'homme d'affaires algérien Yassine Bouhara a décidé d'acquérir le groupe d'entreprises Abraaj basé à Dubaï et opérant sur six continents, a-t-on appris jeudi auprès de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie de France (CACI-France). Le groupe Abraaj, en faillite, est une société fondée par l'homme d'affaires pakistanais Arif Naqvi, basée à Dubaï, dans les Emirats arabes unis. Yassine Bouhara, président Tell Group, une société de gestion de participations, et vice-président de la CACI-France a fait une offre d'achat sur les fonds d'Abraaj Group, qui gérait près de 14 milliards de dollars, selon une lettre de proposition et des personnes proches de ces projets qui ont précisé que cet ancien banquier d'UBS Group AG offre 25 millions de dollars pour transférer la gestion de sept fonds Abraaj à une nouvelle entité détenue à 20 % par Tell et à 80 % par les créanciers non garantis d'Abraaj. Selon les mêmes sources, les créanciers non garantis, parmi lesquels Air Arabia PJSC et un fonds de pension koweïtien, deviendraient à cet effet actionnaires de la nouvelle société au moyen d'un échange de créances en actions, ajoutant que la direction d'Abraaj ne participerait pas à la nouvelle entreprise, selon la proposition. Le groupe en difficulté était le plus grand fonds de capital-investissement du Moyen-Orient et l'un des investisseurs les plus influents sur les marchés émergents du monde, avec des investissements en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Turquie. Il a été forcé à la liquidation après qu'un groupe d'investisseurs, dont la Fondation Bill & Melinda Gates, eut commandé un audit pour enquêter sur la prétendue «mauvaise gestion» de l'argent dans son fonds de santé. Six anciens dirigeants d'Abraaj ont été inculpés par des procureurs américains pour «fraude et complot». Le patron du groupe Arif Naqvi a été libéré le mois dernier à Londres, près d'un mois après avoir obtenu une mise en liberté sous caution record de 15 millions de livres (19 millions de dollars). Yassine Bouhara, qui a fondé Tell Group en 2015, était codirecteur des actions mondiales chez UBS. Il a également travaillé chez Deutsche Bank AG pendant 13 ans, indique-t-on.



COMMERCE

Djellab : «Nécessaire mise en place d'une stratégie et d'une loi encadrant les start-up numériques»

Le ministre du Commerce, Said Djellab a fait savoir, jeudi à Alger, que l'encadrement des start-up numériques, notamment la mise en place d'une stratégie et d'une loi régissant ce genre d'entreprises, sera au centre d'une rencontre qui sera organisée prochainement.

S'exprimant en marge d'une Conférence sur le rôle des startups numériques algériennes dans l'économie nationale, organisée dans le cadre de la 52e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), M. Djellab a précisé que la mise en place d'une stratégie et d'une loi régissant les startups numériques sera au centre d'un rencontre nationale qui regroupera prochainement les entreprises, startups et grandes, dans l'objectif de créer d'une passerelle de coopération entre elles et aller vers une économie nationale numérique.

Le ministre a affirmé, dans ce cadre, qu'après le succès de la participation algérienne au salon des startups VivaTechnology organisé à Paris, grâce aux efforts du ministère du Commerce et des jeunes propriétaires de startups numériques, il devint «impératif d'accompagner et d'encourager ces jeunes, et mettre à profit leurs idées pour concrétiser davantage d'intégration dans l'économie nationale et créer une économie nationale numérique se veut un devoir». Indiquant que la rencontre d'aujourd'hui se voulait une opportunité pour ces petites entreprises pour soulever leurs préoccupations, le ministre a rappelé que le domaine leur est ouvert pour s'organiser en

groupes.

«L'Algérie a besoin de développer une économie numérique qui repose sur les expertises nationales jeunes dans ce domaine, sans recourir à l'importation de services de sociétés étrangères», a indiqué M. Djellab avant d'ajouter que ces entreprises peuvent constituer une ressource nationale pour la devise hors-hydrocarbures, grâce à leur capacité à exporter leurs services vers l'étranger.

Le ministre a également mis en avant le rôle de ces entreprises dans la création de nouveaux emplois, qualifiant ces entreprises de «facteur efficace dans le développement de l'économie numérique», rappelant à ce propos, les nombreuses initiatives ayant été prises en la matière. Toutefois, poursuit le ministre, «il est temps d'organiser ce secteur par l'élaboration d'une loi pour encadrer et développer les startups numériques». Lors de cette rencontre, quelques expériences de startups numériques algériennes et leur succès dans la conclusion de contrats avec des entreprises numériques de dimension mondiale ont été présentées, à l'instar du startup «Bi Relation» qui a signé un contrat avec l'entreprise scientifique Viber dans le domaine de production de contenus numériques destinés notamment à la région du Maghreb. La rencontre a également vu la présentation d'une autre expérience concernant une application électronique créée par un étudiant algérien, consistant en la comptabilisation du nombre de pas réalisés au quotidien par l'Homme au moyen du téléphone portable et qui a eu un succès mondial, notamment dans le domaine des activités sportives.



L'absence d'une économie nationale numérique, particulièrement l'E-païement n'a pas permis la commercialisation de cette application. Dans ce cadre, le président d'Algeria Digital Cluster, Mehdi Omarouyache a appelé à encadrer les startups numériques et leur permettre de collaborer avec les entreprises économiques et industrielles de gros calibre pour les faire évoluer vers «la mondialisation».

A cet égard, l'intervenant a évoqué les entreprises de fabrication des téléphones et des écrans de télévision numérique qui peuvent compter sur les capacités de startups algériennes dans le domaine des applications électroniques intégrées dans leurs produits.

La rencontre a également été une occasion d'appeler à l'intégration des startups numériques algériennes dans le tissu des entreprises nationales, d'autant plus qu'un grand nombre de ces startups

actives dans un cadre «non officiel», ce qui permettra leur intégration à l'économie nationale et de tirer profit de leurs services, aussi bien sur le plan national qu'à l'étranger.

A rappeler que la rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres organisées en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), lesquelles sont dédiées à une série de problématiques et de thématiques en lien avec l'économie nationale.

ALGÉRIE-ETATS UNIS

Desrocher: «Intérêt grandissant des sociétés américaines pour l'investissement en Algérie»

L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John P. Desrocher a exprimé l'intérêt «grandissant» des sociétés américaines pour l'investissement en Algérie, plusieurs d'entre elles ayant présenté des demandes d'adhésion à la chambre algéro-américaine du commerce pour accéder au marché local.

Lors d'une conférence de presse animée au pavillon américain en marge de la 52e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), M. Desrocher a indiqué que cette manifestation qui figure parmi «les principales manifestations économiques sur le plan continental» constitue une opportunité pour les sociétés américaines de faire connaître leurs produits et se rapprocher de leurs homologues algériennes à l'effet de conclure des partenariats et échanger les expertises.

Dans ce contexte, il a précisé que le pavillon américain de la FIA 2019 met en exergue la diversité des sociétés économiques algéro-américaines dans divers domaines, indiquant que les entreprises américaines participant à cette manifestation actives dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de l'enseignement, des services, de l'agroalimentaire et des boissons. En 2018, la valeur des

échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats

Unis a atteint près de 5 milliards de dollars, a-t-il rappelé, se disant «optimiste» quant à l'avenir des relations commerciales algéro-américaines. Les sociétés américaines, qui s'intéressaient essentiellement au secteur des hydrocarbures, accordent actuellement un intérêt à d'autres secteurs en Algérie, à l'instar de l'agriculture, des technologies de l'information et de la communication (TIC), des prestations et de la santé, «le marché algérien étant un marché prometteur».

Les relations commerciales entre l'Algérie et les Etats Unis, qui sont «en développement constant», ont réalisé de nombreux succès dans plusieurs secteurs dans les quatre coins de l'Algérie, a souligné l'ambassadeur.

M. Desrocher a précisé que son pays veillait à renforcer ces partenariats en collaboration avec les entreprises algériennes pour développer des relations économiques «plus solides», ajoutant avoir appelé les investisseurs à «étudier minutieusement le marché algérien». «J'ai personnellement constaté les grandes capacités du marché algérien et la prédisposition du monde des affaires algériens à la croissance», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité



«d'adopter l'ouverture, le dynamisme et l'innovation, cela étant une clé vers un avenir économique meilleur pour l'Algérie».

De son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Smail Chikhoun a précisé que les Petites et moyennes entreprises américaines sont celles qui s'intéressent le plus à l'investissement en Algérie.

Par ailleurs, M. Chikhoun a révélé la conclusion «prochaine» d'un partenariat algéro-américain à Goléa dans le domaine agricole et l'élevage bovin, ajoutant que d'autres investissements sont prévus dans le domaine pharmaceutique.

FIA 2019:

Les entreprises nationales de l'électronique et de l'électroménager de plus en plus innovantes

Les entreprises nationales publiques et privées de l'électronique et de l'électroménager multiplient leurs efforts d'innovation mais aussi les initiatives commerciales pour répondre aux attentes des consommateurs algériens de plus en plus exigeants.

Interrogé par l'APS, Ahmed-Fahd, représentant d'une grande entreprise nationale d'électroménager, note «le grand afflux des visiteurs qu'ils soient nationaux ou étrangers», venus se renseigner sur les nouveautés proposées au niveau du stand de l'entreprise.

«Les visiteurs se renseignent sur les produits tels que la domotique. Nous avons un projet de smart-home, soit une maison totalement connectée équipée principalement de systèmes de sécurité tels que des capteurs de gaz, des capteurs de fumée ainsi que des caméras 360», relate-t-il.

Pour le même responsable, la FIA est devenu un événement régulier pour son entreprise, ce qui lui permet de nouer des contacts avec de nombreux acteurs étrangers venus se renseigner sur les produits de l'entreprise algérienne.

«Les étrangers, notamment les africains, s'intéressent de plus en plus à nos produits et nos gammes diversifiées dopées de plusieurs technologies», indique le même responsable. Pour le représentant d'une autre marque nationale privée du même secteur, estime que l'un des défis du secteur est l'export.

«Nous cibons le marché africain vu le potentiel commercial qu'il représente. Le continent enregistre une grande croissance démographique et un pouvoir d'achat en hausse, ce qui nous offre des opportunités à saisir pour placer nos produits», explique-t-il, notant cependant quelques difficultés à pénétrer ces marchés «au vu de leur système financier, la spécificité de leurs législations et les problématiques liées à la logistique».

Fabriqués localement, les produits que propose cette entreprise sont à un taux d'intégration national varie de 17 à 80%. «Nous atteignons le taux maximal d'intégration sur nos produits dédiés à la cuisson», précise le même responsable.

Des opérations commerciales pour attirer une clientèle de plus en plus exigeante

Présent à cette 52ème édition de la FIA, le responsable marketing d'une autre entreprise d'électroménager et d'électronique, fait savoir que son entreprise a acquis des machines pour l'insertion électronique afin de réduire les coûts de production des téléviseurs de marque algérienne tout en hissant leur niveau techno-



logique. «Nos téléviseurs possèdent une carte-mère algérienne que nous produisons nous-mêmes dans nos usines dans la wilaya de Bordj Bou-arreidj», a-t-il mentionné.

Dans un marché national de l'électronique et de l'électroménager très concurrentiel, les entreprises nationales publiques et privées multiplient les opérations commerciales à savoir les réductions et les délais de garantie étendus notamment. De plus, des opérations de sponsoring et un service après-vente plus proche du consommateur algérien «de plus en plus exigeant et connaisseur» sont autant d'atouts à mettre en œuvre pour maintenir voire hisser la part de marché de l'entreprise au niveau national et acquérir de nouvelles

opportunités à l'international, explique Mme Sihem, la représentante d'une entreprise publique activant dans l'électronique.

«Aujourd'hui, le marché national de l'électroménager et de l'électronique est en plein essor, il y a beaucoup de nouvelles marques mais sur le long terme seules une dizaine de marques sont présentes», note-t-elle, expliquant que la différence se fait désormais au niveau des services tels que l'accueil et le service après-vente. «Comme à l'international, le marché local est en pleine mutation, nous devons rester innovants», souligne la même responsable, pour qui le consommateur algérien est de plus en plus exigeant et connaisseur en terme de nouvelles technologies.

EXPORTATION

Lancement prochain d'un portail web pour la promotion des exportations algériennes

Une galerie virtuelle dédiée à la promotion des produits et services algériens à l'international sera prochainement lancée par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), a indiqué la directrice de la communication de cet organisme, Akila Chella.

Appelé «Algeria Exporters» ce nouveau site web sera un service en ligne sous forme de galerie virtuelle, dédiée à la promotion des entreprises exportatrices algériennes et leurs produits à l'international, a expliqué Mme Chella lors d'une conférence-débat sur la promotion des produits algériens à l'international, organisée en marge de la 52ème édition de la Foire internationale d'Alger (FIA-2019). Exposée lors de cette conférence-débat, cette galerie virtuelle est une plateforme de marketing digital destinée également à la mise en relation d'affaires directe entre les entreprises algériennes et les clients potentiels étrangers, a ajouté Mme Chella.

Il s'agit, en effet, d'un cadre de référence de l'export interactif, ouvert et extensible et qui sera mis, à titre gracieux, à la disposition des entreprises algériennes, a-t-elle souligné.

Il est question aussi de cibler un maximum de clients étrangers à travers l'accès gratuit à cette galerie qui sera diffusée sur le web en langue anglaise, en premier temps, avant d'être élargie à la langue arabe, puis française.

Chaque entreprise algérienne exportatrice aura son propre espace sur ce site web où elle pourra exposer tous ses produits susceptibles d'être exportés, mais également une session personnalisée permettant aux étrangers de la contacter directement. Précisant que le site web est «techniquement prêt au lancement», Mme Chella a précisé que l'équipe chargée de ce portail web est «en phase de sélection des entreprises qui seront présentées sur ce support».

Concernant les critères de sélection, elle a expliqué qu'il s'agit notamment de la régularité dans l'acte d'export à partir de la base de données des Douanes et la participation des entreprises aux foires et salons à l'étranger. Une trentaine d'entreprises sont déjà sélectionnées pour figurer sur ce portail électronique, a-t-elle fait savoir. Concernant les modalités d'adhésion à la galerie, Mme Chella a indiqué que toute demande d'adhésion est soumise à la signature d'une convention d'adhésion de deux (02) ans renouvelable, ainsi que le renseignement obligatoire de la fiche d'entreprise qui sera publiée sur ce site web. En prévision du lancement de cette galerie virtuelle, des journées d'information et une campagne de médiatisation seront lancées à travers le territoire national, notamment à partir d'Alger, Tlemcen, Setif, Biskra, afin de drainer le maximum d'entreprises adhérentes, a-t-elle annoncé. Les secteurs ciblés sont ceux à forte valeur ajoutée comme l'agroalimentaire, l'industrie, le BTPH, les services, ainsi que la pêche. Pour rappel, cette conférence-débat rentre dans le cadre d'un programme d'animation appelé «des après-midi de la FIA», organisé à l'occasion du déroulement de la FIA-2019.

Ce programme, sous forme de conférence-débat portant sur différentes thématiques économiques animé par des experts nationaux et étrangers, se déroule durant les journées du 19, du 20 et du 22 juin. Le coup d'envoi de la FIA-2019 a été donné mardi par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah avec la participation de plus de 500 exposants nationaux et étrangers, issus de plus de 15 pays. Placée sous le thème «Algérie: diversification économique et opportunités de partenariat en perspective», la FIA-2019 s'étalera jusqu'au 23 juin courant.

ENERGIES RENOUVELABLES

Plusieurs chercheurs du Centre de développement des énergies renouvelables honorés

Plusieurs chercheurs nationaux dans le domaine des énergies renouvelables ont été honorés jeudi à Alger par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

Cette rencontre dont l'objectif principal était de promouvoir la production scientifique et le développement technologique, a été organisée à l'occasion du solstice d'été coïncidant avec le 21 juin de chaque année. Elle a été l'occasion d'honorer les meilleures productions scientifiques et les réalisations au niveau national.

A ce titre, le prix solstice d'été 2019 des meilleures équipes de recherche de l'établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST CDER) ayant contribué le plus dans le développement technologique sur la période de 2014-2018 a été attribué à l'équipe «Potentialités énergétiques solaires et éoliennes», de l'Unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (URESMS-CDER).

Le prix solstice d'été 2019 a été également remis à l'équipe «Mini-centrales thermodynamiques», de l'Unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER-CDER), à l'équipe «Dessalement et distillation des eaux saumâtres et des mers, Unité de développement des équipements solaires (UDES-CDER) ainsi qu'à l'équipe «Aérodynamique-CDER».

Pour ce qui est du prix de la publication scientifique, il a été attribué au Dr Abdelhalim Borni, chercheur permanent à l'URAER-CDER de Ghardaïa, et ce, pour ses nombreuses publications produites durant les cinq dernières années dans le domaine des énergies renouvelables, notamment dans les

bases de données scientifiques indexées.

Concernant le prix d'encouragement pour la promotion des énergies renouvelables, il a été décerné cette année à Hamid Belkessam, journaliste spécialisé, pour son engagement durant toutes ces années en faveur de la promotion des énergies renouvelables.

En outre, la célébration du solstice d'été a été également l'occasion de découvrir les nouveaux produits de la recherche au sein du CDER. A ce titre, une présentation de la première édition de l'Atlas des ressources énergétiques de l'Algérie a été donnée par les différents acteurs de cette publication.

Cette journée a été aussi le point de départ de la nouvelle version du site web du Portail algérien des énergies renouvelables. Ce rendez-vous annuel était également l'occasion pour rendre hommage au Dr Nachida Kesbadij-Merzouk, ex-directrice de l'Unité de développement des équipements solaires, affiliée au CDER, et ce, pour son dévouement et investissement sans faille au service des énergies renouvelables, depuis 1986.

Aussi, le CDER a honoré l'équipe «Équipements et applications héliothermiques (EAH)», UDES-CDER, ayant reçu le prix «National Energy Globe Award Algeria 2019», décerné par la fondation autrichienne «Energy Globe Foundation» en reconnaissance de leurs recherches dans le domaine des énergies renouvelables et du développement durable en Algérie. Saïssant cette rencontre, le directeur général du CDER, Noureddine Yassaa a présenté le bilan quinquennal 2014-2018 de la recherche scientifique, du

développement technologique et de l'innovation de l'EPST CDER.

Ce bilan fait donc ressortir que le Centre avait conclu 54 conventions, publié 763 documents indexés et 24 brevets d'invention, durant cette période.

A cela s'ajoute la programmation de 341 stages, 850 manifestations scientifiques et 125 soutenances doctorat. Au titre de l'exercice 2018, une douzaine de conventions ont été conclues, 260 manifestations scientifiques ont été organisées par le CDER, sans omettre la publication de 205 documents internationaux indexés dans Scopus. A ceux-là s'ajoute l'organisation de 42 stages, 31 soutenances de Doctorat, 215 encadrements de licence et master, 47 encadrements doctorat, etc. Lors de son intervention, M. Yessaa n'a pas manqué de signaler qu'une «forte» et «grande» nécessité s'impose aujourd'hui pour s'orienter réellement vers le développement des énergies renouvelables en Algérie, en associant les compétences nationale. «Aujourd'hui, il y a une grande nécessité d'aller vers le développement réel des EnR en Algérie», a-t-il dit. Le premier responsable du CDER a, à ce titre, jugé utile de soulever les entraves qui font barrage au développement du secteur des énergies renouvelables. Il a, à cet effet, cité l'absence de stratégie «claire» et «soutenue» de mise en œuvre du programme du développement des EnR, et ce, à court, moyen et long termes pouvant, selon lui, permettre de donner une visibilité des progrès accomplis aussi bien au niveau national qu'au niveau international.

APS

ECOLE SUPÉRIEURE DES TRANSMISSIONS DE KOLÉA (TIPASA) : Sortie de 14 promotions d'officiers

L'Ecole supérieure des transmissions Adelhafidh-Boussouf de Koléa (Tipasa) a abrité jeudi une cérémonie de sortie de 14 promotions d'officiers ayant bénéficié d'une formation militaire de niveau supérieur.

Cette sortie de promotions baptisée du nom du chahid «Mohamed Belkaidé», a été présidée par le directeur central des transmissions au ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Lechkhem Abdelkader, en présence d'officiers supérieurs du MDN, et de membres de la famille du chahid, honorée à l'occasion.

Outre la 77^e promotion des officiers de perfectionnement et transports militaires, considérée comme la plus ancienne spécialité de l'Ecole supérieure des transmissions de Koléa, les promotions sortantes ont englobé la 12^e promotion des officiers de commandement et d'état major guerre électronique, et la 24^e promotion des officiers de perfectionnement guerre électronique, entre autres.

A cela s'ajoutent, la 3^e promotion d'élèves-officiers actifs détenteurs de Master spécialité électronique et systèmes de communications, et la 9^e promotion d'élèves-officiers actifs en licence (système LMD) en électronique et informatique, en plus d'autres spécialités en relation avec le corps des transmissions.

Dans son allocution à cette cérémonie, le commandant de l'Ecole, le général-major Farid Bedjghit,

a fait part du lancement, au titre de l'année scolaire 2018/2019, d'une nouvelle formation en Master «sécurité et systèmes d'information», en plus de l'ouverture de deux laboratoires pour la formation en sécurité réseaux «services Cisco», et dans les systèmes téléphoniques de nouvelle génération, qualifiant ces nouveautés d'«acquisitions d'importance qui s'ajoutent aux acquis de l'Armée nationale populaire (ANP) visant le relèvement du niveau de ses effectifs en matière d'informatique et de sécurité des réseaux».

Le général-major Farid Bedjghit a appelé, à l'occasion, les diplômés sortants à consentir davantage d'efforts en vue de la promotion et développement du corps des transmissions, et à «accomplir leurs missions avec professionnalisme, afin de contribuer à l'édification d'une armée moderne et développée, au diapason des aspirations et instructions du Haut commandement de l'ANP, à sa tête le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah».

Le Directeur de l'école n'a pas manqué de mettre en exergue les efforts co-



lossaux déployés par la direction centrale des transmissions sur le double plan de la qualité de l'encadrement et des équipements de pointe disponibles au sein de l'école, notamment au niveau de ses laboratoires des transmissions et guerre électronique «qui sont en conformité avec les normes en vigueur au sein des plus grandes armées, de par le monde», a-t-il assuré.

Après le passage en revue des carrés des officiers sortants par le général-major Lechkhem Abdelkader, les élèves ont prêté serment, avant la remise des grades et diplômes aux majors de chaque promotion, puis la passation de l'emblème national à la promotion entrante. La cérémonie, marquée par la présence des familles des élèves diplômés, a, aussi, donné lieu à la pré-

sentation d'un bilan des activités de cet établissement de formation, ainsi que de projets réalisés, par ses élèves, dans différentes spécialités militaires. Le chahid Mohamed Belkaidé est né à Koléa le 29 mai 1913. Il est tombé au champ d'honneur le 12 avril 1962 à quelques semaines seulement de l'indépendance de l'Algérie.

Le chahid a rejoint les rangs de l'armée de libération nationale au déclenchement de la révolution armée, avant son arrestation par les forces coloniales en 1956, puis son emprisonnement jusqu'en 1960. Le 12 avril 1962, des hommes armés de l'Organisation armée secrète, l'«OAS», l'assassinèrent à l'intérieur de son magasin au centre ville de Koléa, après seulement un mois de l'entrée en vigueur de l'accord de cessez le feu.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une cache d'armes, des munitions et trois casemates découvertes à Bordj Badji Mokhtar et Batna (MDN)

Une (01) cache d'armes et de munitions ainsi que trois (03) casemates pour terroristes ont été découvertes jeudi, respectivement à Bordj Badji Mokhtar et Batna, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, le 20 juin 2019 lors d'une patrouille de fouille et de recherche près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar/6^e Région militaire, une cache d'armes et de munitions contenant : Un fusil mitrailleur de type FMDD, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, deux (02) bases lance-roquettes 107 mm, (87) obus de mortiers 82 mm, six (06) roquettes de type RPG-2, onze (11) fusées de différents calibres, six (06) charges propulsives, ainsi qu'une importante quantité de munitions de différents calibres s'élevant à (2496) balles», précise la même source.

«D'autre part, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, suite à une opération de fouille et de ratissage dans la commune de Larbaâ, wilaya de Batna/5^eRM, trois (03) casemates pour terroristes, sept (07) bombes de confection artisanale et d'autres objets».

«Ces résultats de qualité confirment, clairement, l'efficacité et l'efficience des opérations multiples que mènent les unités de l'ANP pour la sécurisation et la protection de l'ensemble du territoire national contre tous les fléaux et les menaces», conclut le MDN.

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Sidi Bel-Abbes

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mercredi à Sidi-Bel Abbes par un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale a arrêté, le 19 juin 2019 à Sidi-Bel Abbes/2^e Région militaire, trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, des Gardes-frontières ont saisi, lors d'une patrouille de reconnaissance menée à Tindouf /3^e RM, une grande quantité de kif traité s'élevant à dix (10) quintaux, chargée sur 11 dromadaires», selon le communiqué du MDN, ajoutant que «l'opération s'est soldée, également, par la neutralisation d'un narcotraffiquant et l'arrestation d'un autre».

Dans le même contexte, «des détachements de l'ANP ont intercepté, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, In Guezazam et Bordj Badji Mokhtar/6^e RM, cinq (05) orpailleurs et saisi un camion, deux (02) véhicules tout-terrain, (13) détecteurs de métaux, (52) groupes électrogènes, (32) marteaux-piqueurs, (321) grammes de TNT et divers produits et outils de détonation».

D'autre part, des Gardes-côtes et éléments de la Gendarmerie nationale ont déjoué «des tentatives d'émigration clandestine de (21) personnes à Annaba et Skikda/5^e RM, alors que 3 600 unités de différentes boissons ont été saisies à El-Oued /4^eRM», ajoute la même source.

APS

ORAN :

Sortie de cinq promotions de l'école supérieure de l'administration militaire (ESAM)

Le général Khaled Aïssa Bey, directeur central de l'intendance au ministère de la défense nationale, a présidé, jeudi à Oran, la cérémonie de sortie de cinq promotions à l'Ecole supérieure de l'administration militaire «défunt moudjahid Hadj Moussa Akhamokh» relevant de la 2^e région militaire.

Il s'agit de la 69^e promotion des cours de perfectionnement des officiers, de la 3^e promotion du cycle Master, de du système LMD, de la 8^e promotion des cours de spécialisation en administration militaire, de la 16^e promotion de formation spéciale et de la 9^e promotion des étudiants officiers actifs en licence LMD.

La cérémonie de sortie de ces promotions, baptisées au nom du chahid Khelifa Mokhtar, s'est déroulée en présence des officiers supérieurs, des autorités de wilaya et des membres de la famille du Chahid.

Intervenant à cette occasion, le commandant de l'ESAM, le général Dida Fethi, a souligné que ces promotions suivent une formation scientifique, administrative et militaire globale et complémentaire leur octroyant une haute connaissance de leurs spécialités pour assumer leurs missions à l'avenir dans le domaine de la gestion administrative et logistique.

«Ces promotions ont été formées dans le respect des principes de la

déontologie et de la discipline, fondements de base dans les traditions militaires qui reste la force fondamentale de l'armée nationale populaire», a souligné le commandant de l'ESAM. Le même responsable a exprimé la fierté de son établissement quant à la formation des stagiaires de pays amis et frères.

«Ceci nous motivera toujours à développer nos programmes pédagogiques, à renforcer l'instruction et à poursuivre avec sérieux et sérénité le travail accompli pour renforcer la place de notre école», a-t-il souligné. Dans ce contexte, le général Dida Fethi a salué «les efforts déployés par tous les éléments de l'ESAM, notamment les cadres, les enseignants et les instructeurs dans diverses disciplines qui ont assumé leurs missions avec fidélité et sincérité».

Le même officier supérieur a rappelé que la formation reste le chantier de base ouvert par le Général Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la défense nationale et chef d'Etat-major de l'ANP et visant à former des compétences militaires capables de s'adapter au développement militaire accéléré que connaît le monde.

Après avoir prêté serment, les diplômés ont reçu leurs grades et des diplômes ont été remis aux majors de promotions. Le général Khaled Aïssa Bey, directeur central de l'in-

tendance, a donné son aval pour la baptismation de la promotion au nom du Chahid «Khalifa Mokhtar».

La cérémonie de sortie a été marquée par une parade militaire des diplômés. En marge de la cérémonie de sortie de promotions, des thèses de Master ont été présentées par des officiers diplômés ainsi que des mémoires de fin de formation de licence par des étudiants officiers de 3^e année.

Chaque officier stagiaire a donné au directeur central de l'intendance au MDN un aperçu sur son travail de recherche. Une cérémonie en l'honneur de la famille du Chahid Khelifa Mokhtar a clos cette cérémonie.

Le Chahid est né le 4 avril 1938 au quartier populaire d'El Hamri, à Oran, au sein d'une famille moyenne. Il a suivi ses études à l'école primaire du même quartier. Avec son diplôme de dactylographe, le Chahid Khelifa Mokhtar décrochera un emploi de secrétaire à la cour d'Oran.

Chargé du bureau de stockage des armes, il saisira la bonne opportunité, en compagnie de son ami Si Lakhdar, pour prendre un lot d'armes. Après avoir été démasqué, il rejoindra en 1961 les rangs de l'ALN dans la région de Sidi Bel Abbes et participera à de nombreuses batailles jusqu'à son arrestation au début de 1962. Sauvagement torturé, le Chahid sera jeté d'un hélicoptère le 10 avril 1962.

DÉS LE DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE

Près de 168.000 estivants ont afflué vers les plages de la capitale

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont enregistré près de 168.000 estivants ayant fréquenté les plages de la capitale dès le début du mois, a indiqué jeudi le chargé de communication auprès de la direction générale de la Protection civile, déplorant le décès de deux (02) personnes par noyade.

Dans ce cadre, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a précisé, dans une déclaration à l'APS que la Protection civile avait enregistré, du 1 au 19 juin, l'affluence de 167.950 estivants vers les différentes plages de la capitale (au nombre de 61), et le décès de deux personnes âgées de 15 à 20 ans par noyade au niveau de la plage Rocher Bleu à Ain Benian et Palm Beach à Staouali.

Le premier cas de noyade durant la saison estivale 2019 a été enregistré le 05 juin en cours. Il s'agit d'un enfant de 15 ans mort noyé sur la plage Rocher Bleu à Ain Benian, a-t-il ajouté, indiquant que cette plage n'était pas autorisée à la baignade.

Le deuxième cas a été enregistré au niveau de la plage Palm Beach à Staouali (autorisée à la baignade). Il s'agit d'un jeune de 20 ans qui nageait en dehors des heures de surveillances des plages autorisées à la baignade, en sus d'un accident par un jet-ski sur la plage El Kettani (Bab El Oued) ayant conduit à la blessure d'un jeune transmis par la suite vers l'hôpital de Lamine Debaghine pour recevoir les soins nécessaires. Les interventions de la Protection civile au niveau des plages d'Alger ont atteint, depuis le début de ce mois, 292 interventions qui se sont soldées par le secours de 122 personnes dont 84 enfants (50 hommes et 34 femmes), ce qui représente 50% des personnes qui ont couru un danger de noyade, dont 10 cas



de femmes et 28 hommes, avec 124 personnes secourues sur place et 45 autres transférées dans des centres de santé, a précisé la même source. Il est à noter que la protection civile avait mobilisé, au titre de la saison estivale 2019, des équipes d'agents saisonniers et fourni «tous les moyens nécessaires», tels que les canots de sauvetage, les équipes de plongeurs et des ambulances affectés au niveau

des centres de surveillances des plages, en sus de 960 agents saisonniers affectés aux 61 plages autorisées à la baignade dans la capitale, lesquels ont suivi une formation en matière de sécurisation des estivants et techniques de sauvetage et d'évacuation des noyés, encadrés par des spécialistes de la protection civile. Evoquant le bilan de la saison estivale 2018, M. Benkhalfallah a rappelé l'enregistrement de plus de 3,5 millions d'estivants à travers les différentes plages d'Alger où le nombre d'interventions de la protection civile était de 2.886 interventions. Ces interventions ont permis le sauvetage de 538 personnes de la noyade, dont 365 enfants, 122 hommes et 51 femmes. Aussi, un total de 1.855 personnes ont été secourues enregistrant 6 cas de décès par noyade, dont deux décès en dehors des heures de surveillances des plages autorisées à la baignade, en sus de 4 décès dans des plages interdites à la baignade.

FORÊTS:

Plus de 158 hectares parcourus par le feu en une semaine

Une superficie totale de plus de 158 hectares a été parcourue par les feux de forêts durant la semaine allant du 13 au 19 juin courant, a indiqué jeudi la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué. Il a ainsi été enregistré 41 foyers ayant parcouru une superficie totale de 158,14 hectares (ha) se répartissant entre 70,15 ha de forêts, 26,33 h de ma-

quis et 61,66 ha de broussaille, soit une moyenne de 5,85 foyers/jour et une superficie de 3,85 ha/foyer, précise la même source. La DGF indique que les wilayas les plus touchées par les feux de forêts sont Tlemcen avec 84,60 ha et un total de 7 foyers, suivie de Bordj Bouarreridj (60 ha, 1 foyer) et de Guelma (37ha, 5 foyers). Durant la période allant du 1 au 19

juin en cours, il a été enregistré 85 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 319,64 ha affectant 111,89 ha de forêts, 47,95 ha de maquis et 159,80 ha de broussailles, soit une moyenne de 4,47 foyers/jour et une superficie de 3,76 ha/foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place

depuis le 1er juin 2019 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain.

En raison des risques persistants durant cette période, elle fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 14 morts et 497 blessés au niveau des zones urbaines en une semaine

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 497 autres ont été blessées, dans des accidents de la route survenus du 11 au 17 juin en zones urbaines, a indiqué un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente, le nombre d'accidents a connu une baisse de (-41), ainsi que le nombre de blessés (-38) et de morts (-08), a précisé la même source. Le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la route (95%) en sus d'autres facteurs liés à l'état des véhicules et à l'environnement, a ajouté la même source.

A cet effet, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance, à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse, sans oublier de soumettre les véhicules à un contrôle régulier pour préserver les vies humaines et la sécurité des usagers de la route.

La DGSN met à la disposition des citoyens son numéro vert 1548 et le numéro de détresse 17 pour recevoir les signalements 24h/24h.

MOSTAGANEM:

Le corps d'un jeune noyé repêché au large de Achaâcha

Les plongeurs de la protection civile de Mostaganem ont repêché le corps sans vie d'un baigneur, porté disparu la veille, dans une plage de la commune de Achaacha, a-t-on appris de ce corps.

Il s'agit d'un enfant, âgé de 11 ans, originaire de la wilaya de Mostaganem, qui s'est noyé dans une zone rocheuse interdite de baignade, située à 1 km à l'est de la plage de Sidi Abdelkader, dans la commune de Achaacha (80 km à l'est de Mostaganem).

L'opération de recherche et de

repêchage du corps a nécessité la mobilisation de 65 agents dont 5 plongeurs professionnels dotés d'équipements spéciaux.

Les recherches entreprises dans la même zone ont permis de repêcher, mercredi, les corps de deux autres enfants (14 et 16 ans) issus de la même famille, indique-t-on de même source. Depuis l'ouverture de la saison estivale, trois cas de noyade dans des zones interdites à la baignade et un autre survenu dans une plage surveillée de Mazghran ont été enregistrés.

ORAN:

Un ressortissant étranger en djilbab arrêté en tentant d'attaquer une bijouterie à Aïn El-Turck

Les services de police de la Sécurité de daïra d'Aïn El-Turck, wilaya d'Oran, ont réussi dernièrement à neutraliser un ressortissant étranger âgé de 22 ans déguisé en femme en djilbab, lors d'une tentative d'attaque d'une bijouterie, a-t-on appris vendredi du service de communication de ce corps de sécurité.

La même source précise que l'arrestation a eu lieu après une opération de filature du suspect par les éléments de la Sécurité de daïra d'Aïn El-Turck, après avoir eu connaissance de ses activités suspectes. Une souricière a été tendue au suspect, qui a été arrêté en flagrant délit de tentative d'attaque d'une bijouterie, indique la même source, ajoutant que les policiers ont trouvé sur le suspect un pistolet électrique (tazer) d'une puissance de 30 kilovolts. Le suspect sera présenté devant la justice, indique la même source.

TLEMCEN:

Saisie de 29 kg de kif traité dans la commune de Bab El-Assa

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont saisi 29 kilogrammes de kif traité dans la commune de Bab El Assa et arrêté deux individus, a indiqué jeudi la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Cette opération, menée par les éléments de la BMPJ de la sûreté de daïra de Beni Bousaïd sur la base d'informations faisant état d'un mouvement suspect de personnes transportant de la drogue entre les communes de Bab El Assa et Maghnia, ajouté la cellule dans un communiqué.

C'est au niveau d'un barrage dressé au niveau de la route reliant les deux communes, qu'un véhicule suspect a été intercepté et au bord duquel se trouvaient deux individus, âgés de 44 et 45 ans. La fouille du véhicule a permis la découverte dans la malle arrière deux valises chargées de drogue, emballée dans quatre colis, selon la même source.

Les deux individus ont été inculpés pour constitution de bande de malfaiteurs pour trafic de drogue, transport et commercialisation illicites de drogue. Les deux mis en cause ont été présentés devant la justice et placés en détention provisoire, a-t-on indiqué.



OUARGLA:

Plus de 1.270 palmiers ravagés par les incendies depuis le début de l'année

Pas moins de 1.476 palmiers, sur une superficie de 10 hectares, ont été détruits par 165 incendies qui s'étaient déclarés entre début janvier et mai de cette année dans les palmeraies de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts. Ces sinistres, dont les causes sont imputées aux grandes chaleurs et à l'action volontaire de citoyens, ont engendré d'importants dégâts, a indiqué le chef de service de la protection de la richesse animale et végétale. De larges étendues de palmeraies et de cultures sont détruites chaque année dans la wilaya d'Ouargla, en raison notamment de l'état d'abandon de cette richesse,



de litiges familiaux, de négligence, ainsi que de l'insouciance des agriculteurs, a expliqué Adel Ghilani.

Les incendies de palmeraies dans la wilaya d'Ouargla ont connu durant les cinq dernières années une "baisse sensible" suite à la mise en œuvre d'une série de mesures préventives, dont la redynamisation des commissions de lutte contre les incendies au niveau des daïras et des communes ainsi que l'utilisation du système

d'alerte précoce des feux, a ajouté le même responsable. M. Ghilani a fait part, en outre, de l'élaboration, en coordination avec la direction des services agricoles, d'une étude de réalisation d'accès à l'intérieur des palmeraies de la wilaya, l'intensification de campagnes de sensibilisation en direction des citoyens et des agriculteurs, ainsi que l'implication des associations dans la campagne de prévention.

ALLEMAGNE: Des milliers de militants climatiques déferlent sur une mine de charbon

Plusieurs milliers de militants anti-charbon, venus de toute l'Europe et soutenus par de jeunes manifestants pour le climat, se sont élancés hier pour tenter d'occuper une mine dans l'ouest de l'Allemagne.



Formant des colonnes de plusieurs centaines de personnes, les activistes ont quitté le «camp climatique» qu'ils avaient établi depuis mercredi dans le bassin minier rhénan, en direction du site d'extraction de Garzweiler situé à une trentaine de kilomètres, selon des médias. Après deux jours d'initiation à la «désobéissance civile», hors la loi mais non violente, ils prévoient de déferler en plusieurs vagues d'ici samedi dans les immenses travées de cette mine de lignite, un charbon brun bon marché et très polluant exploité sur de vastes surfaces par le groupe RWE.

Plusieurs centaines de collégiens, lycéens et étudiants avaient déjà rejoint en début de matinée Aix-la-Chapelle, à quelques dizaines de kilomètres, pour une «manifestation européenne» attendue à 10h00 GMT et qui doit rassembler 20.000 personnes venues de 16 pays, selon l'agence allemande DPA.

«Pourquoi étudier, puisque nous n'avons pas d'avenir !», ou «Si la terre était une banque, vous l'auriez sauvée depuis longtemps», clamaient les pancartes des premiers manifestants, qui prévoient de rejoindre Garzweiler samedi pour un «soutien» direct aux occupants.

Assidus dans la rue depuis des mois, et confortés par le succès des formations écologistes aux Européennes, ces jeunes souvent mineurs «sont les acteurs politiques du moment», commentait vendredi matin l'hebdomadaire Der Spiegel. Depuis jeudi, les militants se préparaient à camper par «groupes affinitaires» d'une dizaine de personnes, qui partagent la même endurance physique et mentale et se sont fixés les mêmes limites, en attendant le top départ dans la nuit via des moyens de communication cryptés ou discrets.

CHINE : Plus de 1.100 personnes sauvées lors d'une opération transfrontalière contre l'enlèvement et le trafic d'êtres humains

Un total de 1.147 étrangers enlevés, dont 1.130 femmes et 17 enfants, ont été sauvés en Chine lors d'une opération transfrontalière contre l'enlèvement et le trafic d'êtres humains, a annoncé hier la police chinoise.

L'opération menée conjointement par la Chine et cinq autres pays, de juillet à décembre 2018, a permis d'enquêter sur 760 cas d'enlèvement et de trafic d'êtres humains ainsi que sur des mariages frauduleux.

L'opération a permis l'arrestation de 1.332 suspects, dont 262 étrangers,

ont déclaré des responsables du ministère chinois de la Sécurité publique. Les actions conjointes ont consisté à échanger des informations et à mener des actions coordonnées parmi les services de police de la Chine, de la Birmanie, du Cambodge, du Laos, du Vietnam et de la Thaïlande. L'opération avait pour but de lutter contre les crimes, au cours de ces dernières années, en Chine et à l'étranger, liés à l'enlèvement de femmes de pays voisins à destination de la Chine, a ajouté Guo Lin, un porte-parole du ministère.

APS

INDONÉSIE: Au moins 30 morts dans l'incendie d'une fabrique d'allumettes

Au moins 30 personnes ont été tuées dans l'incendie d'une maison utilisée comme fabrique d'allumettes vendredi dans le nord de l'île de Sumatra en Indonésie, ont indiqué les autorités locales dans un nouveau bilan.

«Il y a à présent 30 morts», a déclaré le responsable de l'agence des situations d'urgence pour le nord de Sumatra, Riadil Lubis, cité par l'AFP. Il a précisé que les enquêteurs pensaient avoir identifié au moins trois enfants.

«Nous ne connaissons pas la cause de l'incendie mais il a été éteint», a-t-il souligné. Les incendies sont nombreux en Indonésie où les normes de sécurité sont peu respectées. En 2017 au moins 46 personnes ont été tuées et plusieurs dizaines blessées dans un incendie déclenché dans une usine de feux d'artifice.

AFRIQUE DU SUD : Ramaphosa s'engage à éradiquer la faim d'ici la prochaine décennie

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, s'est engagé jeudi à ce que plus personne ne souffre de la faim d'ici la prochaine décennie. Cette promesse est «fondamentale» pour le pouvoir actuel en vue d'«éradiquer la pauvreté et de réduire l'inégalité», a-t-il lancé lors de son premier discours sur l'état de la nation depuis la victoire de son parti, l'ANC, aux législatives du 11 mai.

Afin de parvenir à cet objectif, le pays devrait augmenter le salaire minimum, faire baisser le coût de la vie et créer des emplois et des opportunités économiques, a poursuivi M. Ramaphosa.

L'écart de richesse en Afrique du Sud est l'un des plus élevés au monde, avec plus de 80% de la richesse totale du pays se trouvant dans les mains de moins de 10% de la population. Afin de faire face au problème des travailleurs pauvres, le salaire minimum national est fixé depuis le début de l'année à 3,500 rands (245 dollars) par mois ou 20 rands (1,4 dollar) par heure.

Le président a également présenté plusieurs objectifs dans des domaines tels que le logement, l'éducation et la santé publique. «Nous nous fixons ces objectifs afin que les décisions que nous prenons aujourd'hui soient plus audacieuses et que nous agissions avec plus d'urgence», a expliqué M. Ramaphosa.

ETHIOPIE L'Éthiopie va interdire les motocyclettes dans la capitale pour mieux maîtriser la criminalité

Le maire d'Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, Takele Uma, a déclaré mercredi qu'à partir du 7 juillet l'utilisation des motocyclettes seraient interdites dans la ville afin de tenter d'infléchir l'augmentation de la criminalité.

S'exprimant devant des journalistes locaux, Takele Uma a dit qu'au cours de ces derniers mois, des criminels ont utilisé des motocyclettes pour attaquer ou voler des habitants d'Addis-Abeba.

«L'administration de la ville d'Addis-Abeba va imposer une interdiction de l'utilisation des motocyclettes dans la ville à partir du 7 juillet», a dit Takele Uma. «Cependant, l'interdiction épargnera les personnes qui utilisent

des motocyclettes pour exercer des activités dûment enregistrées, pour distribuer des courriers ou des colis postaux, ou dans le cadre de missions diplomatiques», a-t-il ajouté.

Cette interdiction a été mise en œuvre dans la ville après qu'une étude d'une semaine a révélé que de nombreuses activités criminelles ont été perpétrées en utilisant des motocyclettes, a expliqué le maire. Il a également déclaré que la ville d'Addis-Abeba

NOUVELLE ZÉLANDE Séisme de magnitude 6,2 au large de l'île néo-zélandaise de l'Espérance



Un séisme de magnitude 6,2 a frappé hier le nord-est de l'île de l'Espérance en Nouvelle-Zélande, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS). «Un séisme de magnitude 6,2 a été ressenti vendredi à 8h37 GMT à 156km à le nord-est de l'île de

l'Espérance en Nouvelle-Zélande», a indiqué l'USGS. L'épicentre du séisme, survenu à une profondeur de 35km, a été initialement localisé par 30,8137 degrés de latitude Sud et 177,4198 degrés de longitude Ouest, selon la même source.

MEXIQUE : Billets d'avion à un dollar pour les migrants voulant rentrer dans leur pays

Une compagnie aérienne mexicaine propose des billets à un dollar aux sans-papiers originaires d'Amérique centrale et qui voudraient regagner leur pays, alors que le Mexique peine à faire face aux arrivées de migrants.

Le programme «Réunir les familles» est destiné à «aider au rapatriement des migrants» venus du Costa Rica, du Salvador et du Guatemala, a annoncé jeudi la compagnie Volaris. Cette offre est valable jusqu'au 30 juin pour «les migrants en situation irrégulière» à partir des aéroports de Tijuana et Ciudad Juarez (tous deux proches de la frontière avec les États-Unis) ainsi que Guadalajara et Mexico.

Ceux qui voudront profiter de cette offre devront être prêts à prendre «le premier siège qui se libère», et le prix n'inclut pas les taxes d'aéroport, qui peuvent atteindre 45 dollars à l'aéroport de Mexico pour les vols internationaux.

Les adultes devront pro-

duire un papier d'identité, et les mineurs un passeport ou bien un certificat de naissance. Une vague de migrants est arrivée au Mexique ces derniers mois après l'annonce par le gouvernement d'Andrés Manuel Lopez Obrador, arrivé au pouvoir le 1er décembre dernier, d'une politique d'immigration plus souple.

Mais les arrivants cherchent en fait à s'installer aux États-Unis, et le nombre de migrants ayant réussi à entrer illégalement aux États-Unis a atteint des records, provoquant une montée des tensions entre Washington et Mexico.

Le président américain Donald Trump ayant menacé de mettre des droits de douane sur les importations venant du Mexique, le Mexique a accepté un accord à la suite duquel il a renforcé la surveillance sur sa frontière méridionale et augmenté nettement le nombre d'arrestations et de déportations de migrants.



va imposer une interdiction à la plupart des véhicules transportant des marchandises en ville pendant la journée afin de tenter de remédier aux problèmes de congestion du trafic.

SELON LE PR. BELKACEM CHAFI, CHEF DU SERVICE GYNÉCOLOGIE DE L'EHU 1^{ER} NOVEMBRE D'ORAN : L'autopalpation mammaire, un geste simple et important dans la prévention et le traitement du cancer du sein

L'autopalpation mammaire ou l'auto-examen du cancer du sein opéré par la femme elle-même demeure un simple geste de dépistage pouvant prévenir de cette pathologie lourde et sauver des vies, a précisé jeudi à Oran le Pr. Belkacem Chafi, chef du service gynécologie de l'EHU 1er novembre d'Oran.

«Il faut inculquer à toutes les femmes cette culture d'auto-examen de leurs seins. Ce geste simple peut les prévenir de cette maladie et sauver leur vie», a indiqué Pr. Chafi à l'APS, en marge des 12èmes journées médico-chirurgicales Ouest organisées en collaboration avec le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP).

«Plus le dépistage est précoce, plus le traitement est efficace et plus les chances de guérison sont fortes», a-t-il affirmé, en mettant l'accent sur l'importance de l'implication de tous dans la sensibilisation contre cette pathologie qui représente 40 % des types de cancer en Algérie. Ce type de cancer représente la première cause de mortalité chez les femmes. Avec sa

découverte précoce, les chances de guérison sont très fortes, a-t-il insisté. Le diagnostic précoce reste, selon lui, le moyen idéal à même de lutter contre ce problème de santé publique.

«Il revient aux femmes de faire le geste d'autopalpation qui doit être un geste régulier. En cas de soupçons, il faudrait s'orienter sans hésiter vers un spécialiste pour faire les examens nécessaires», a conseillé ce spécialiste. Le Pr. Chafi a fait observer que quand la tumeur du cancer est d'une grosseur de 1 à 2 centimètres et que la femme peut la toucher avec ses doigts et la sentir, elle n'a même pas besoin de mammographie.

«Il faut commencer rapidement le traitement qui peut réduire à plus de 50% la mortalité due à cette pathologie», a-

t-il précisé. Selon le spécialiste, le problème reste dans la peur des femmes face à cette maladie, et les femmes prennent pour accepter leur maladie et s'orienter vers un service spécialisé. Il a insisté sur le rôle des médias dans la sensibilisation et l'information des femmes «dans le but de dissiper les peurs légitimes et les encourager à se soigner le plus rapidement possible». Les études ont montré qu'en Algérie, la taille moyenne de la tumeur à sa découverte est d'environ 3,5 centimètres. «Si nous parvenons à réduire cette grosseur à travers une découverte plus précoce grâce à l'apport des femmes



elles-mêmes, nous n'aurons plus besoin de faire des ablations de seins. Nous extirperons juste la partie où est située la tumeur. Cette vérité doit être connue de toutes les femmes», a insisté le Pr. Chafi. Plusieurs interventions ont été présentées à la deuxième et dernière journée de cette manifestation. Elles ont traité, entre autres, de «la stratégie de prise en charge du cancer du sein», «la prise en charge de la femme enceinte en parodontologie» et «le tabac et la cavité buccale».

DON DE SANG:

Le ministère des Affaires religieuses organise une campagne en collaboration avec l'Agence nationale du sang

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a organisé, jeudi au niveau de son siège en collaboration avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière représenté par l'Agence nationale du sang (ANS), une campagne de don de sang qui a trouvé un large écho auprès des fonctionnaires et cadres du ministère, sous l'égide du ministre Youcef Belmahdi qui a été le premier donneur.

A cette occasion, la Directrice générale de l'ANS, Mme Linda Ould Kablia, a indiqué que cette

initiative s'inscrivait dans le cadre de la campagne de sensibilisation lancée par l'ANS, précisant que le choix du secteur des Affaires religieuses vise à associer ce dernier à la réussite de cette campagne à travers les prêches du vendredi.

Elle a salué, dans ce sens, les deux prêches (Khotba et Dars) donnés par les imams vendredi dernier, coïncidant avec la journée mondiale de don de sang (14 juin), en vue de sensibiliser et inciter les citoyens au don de sang, ajoutant que beaucoup se sont rapprochés des bus mobiles de

don de sang placés à proximité des mosquées. Soulignant une baisse du don de sang chaque saison estivale, la Directrice générale de l'ANS a fait état d'un accord, cette année, avec le même département pour consacrer les prêches de vendredi à la sensibilisation à l'importance de ce don vital.

Cette action de collecte de don de sang est la troisième du genre initiée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs au cours de cette année en vue de sensibiliser les fidèles au don de sang pour sauver des vies.

MASCARA :

Plus de 4.000 femmes atteintes du cancer du sein recensées

Plus de 4.000 femmes atteintes du cancer du sein ont été recensées à travers la wilaya de Mascara, a-t-on appris jeudi du directeur de la santé et de la population de la wilaya, Lameri Mohamed.

En marge de la journée d'études sur les nouveautés du cancer du sein, organisée par la DSP locale à la bibliothèque universitaire principale de Mascara, Lamri Mohamed a indiqué que 8.000 cas de cancer sont recensés à travers la wilaya dont 4.000 femmes souffrant d'un cancer du sein.

Il a ajouté que la prise en charge des malades cancéreux s'est nettement améliorée ces dernières années avec l'ouverture de 4 unités de chimiothérapie à Mohamadia, Sig, Tighennif et Mascara.

Ces unités disposent de 60 lits, d'un oncologue et des praticiens médicaux et paramédicaux.

Le même responsable a rappelé que l'ouverture des unités de chimiothérapie a permis d'éviter aux malades et à leurs familles des déplacements coûteux et fatigants vers les hôpitaux

d'Oran, Sidi Bel Abbès.

Elle a aussi permis de réduire la durée d'attente de séances de traitement en chimiothérapie.

De son côté, le Dr Fouatih Zoubir, de Faculté de médecine d'Oran, a déclaré que le nombre des malades atteints du cancer en général, et ceux du cancer du sein en particulier, est en nette progression ces dernières années en Algérie.

Il a expliqué cette situation par plusieurs facteurs dont les changements épidémiologiques, le stress, le recul

du taux de mortalité de la population, le tabagisme, le mode alimentaire malsain et par les progrès que connaît le développement médical en Algérie qui permettent de diagnostiquer aisément cette maladie.

Cette journée d'étude a été animée par des universitaires des facultés de médecine d'Oran et de Sidi Bel Abbès et des oncologues sur les nouvelles thérapies de lutte contre le cancer.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de formation continue des médecins et paramédicaux de la wilaya de Mascara.

25^E CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE MÉDECINE INTERNE À CONSTANTINE: Les facteurs de risque cardiovasculaires en expansion dans le Sud algérien

Les facteurs de risque cardiovasculaires sont en pleine expansion dans le Sud algérien, a affirmé jeudi après-midi à Constantine le docteur Abdelhalim Taleb, du service de médecine interne du centre hospitalo-universitaire, CHU-Frantz Fanon de Blida.

Dans une étude de trois ans effectuée par le même praticien sur la prévalence de l'hypertension artérielle et les facteurs de risque cardiovasculaire ayant ciblé 605 personnes, des nomades sédentarisés dans un oasis du sud algérien, 21% des cas étudiés étaient hypertendus et 4% diabétiques a précisé Dr Taleb aux travaux du 25e congrès de la Société algérienne de médecine interne (SAMI) ouvert cet après-midi à la salle Ahmed Bey.

Il a expliqué que ces taux se rapprochent des données nationales sur ces deux pathologies arguant que ces résultats sont «préoccupants» du fait qu'il s'agit d'une population supposée être à l'abri de ce genre de fléau compte tenu de son mode de vie.

Dr Taleb a dans ce contexte soutenu que ce constat impose «une politique de santé engagée et étudiée devant tenir compte des disparités régionales et cibler les populations défavorisées géographiquement et socio-économiquement pour lutter contre ces facteurs de risques qui pèsent énormément sur la santé publique mais aussi sur l'économie nationale».

«Le changement des modes de vie et des habitudes alimentaires associé à la lutte contre l'inactivité physique s'imposent aujourd'hui comme une priorité majeure», a-t-il soutenu.

De son côté, le président de la SAMI, Pr Amar Tebaibia a pour sa part expliqué à l'APS que ce congrès traitera essentiellement des maladies prévalentes, auto-immunes, inflammatoires, et l'allergie à travers 48 conférences plénières et près de 300 communications affichées.

En plus de la tenue de plusieurs ateliers destinés au personnel paramédical, cette manifestation scientifique de trois jours devra également permettre aux médecins présents de débattre et d'apporter une réflexion sur l'enseignement de la médecine interne, «une spécialité qui demeure trop méconnue et incomprise, en dépit de la place indéniablement essentielle qu'elle occupe dans le système de santé», a-t-il ajouté.

NAÂMA :

Recul du nombre de cas de brucellose chez l'homme

Le nombre de cas de brucellose chez l'homme, enregistré les premiers cinq mois de l'année est en net recul dans la wilaya de Naâma avec 68 cas par rapport à la même période de 2018 au cours de laquelle 160 cas ont été enregistrés, a-t-on appris de la direction locale de la santé et de la population.

Cette baisse du nombre de cas de cette maladie, tous enregistrés dans la daïra d'Aïn Sefra s'explique par le renforcement des moyens de contrôle et de diagnostic des zoonoses et de vaccination du bétail par les services vétérinaires, l'interdiction de la vente et de la consommation de lait frais non pasteurisé et ses dérivés, notamment le fromage traditionnel préparé à domicile, a-t-on indiqué à la même direction.

Ces mesures sanitaires et préventives ont contribué à la baisse des cas de brucellose chez l'homme en plus de la baisse de la consommation du lait non soumis au contrôle parallèlement à la disponibilité du lait pasteurisé en sachet suite à l'ouverture de deux laiteries à Aïn Sefra et Mekmen Benamaar, deux foyers de cette maladie transmissible à l'Homme par le lait, a-t-on expliqué. Pour faire face à cette zoonose, le service de prévention de la DSP a lancé, en collaboration avec la direction des services agricoles, un programme de sensibilisation intensifié depuis le début de l'année en cours à travers les régions réputées par l'activité d'élevage pour sensibiliser les éleveurs et la population des moyens de prévention de la brucellose. Ces sorties de sensibilisation et de prévention de la brucellose ont été axées sur la nécessité de contrôler l'hygiène des cheptels dans les étables, le contrôle sanitaire des cheptels ovins et bovins, la nécessité de déclarer les têtes atteintes pour un éventuel abattage pour tenter de lutter contre la transmission de la maladie vers l'homme, a souligné Aissaoui Nouredine, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya.

CANICULE : COMMENT REPÉRER UN COUP DE CHALEUR ?

La canicule est annoncée pour toute la semaine. Gare au coup de chaleur, ou hyperthermie, qui peut survenir à tout âge et provoquer malaise, vertiges ou fièvre. On vous aide à reconnaître les signes avant d'être obligée de filer aux urgences.

On a souvent tendance à confondre coup de chaleur et insolation. En fait, alors que l'insolation est due aux rayons de soleil qui tapent directement sur la tête, le coup de chaleur est beaucoup plus insidieux et peut arriver brusquement, lorsque vous avez fait des efforts physiques dans un environnement chaud et humide.

Le coup de chaleur se produit lorsque le corps ne parvient plus à se refroidir après une exposition à une trop forte température pendant une durée trop longue. Il peut toucher les sportifs qui s'entraînent aux heures les plus chaudes de la journée, les personnes qui font de longs trajets dans des voitures non ventilées ou climatisées, mais aussi les personnes âgées qui ne respirent pas suffisamment ou les patients qui prennent certains médicaments au long cours (bétabloquants, diurétiques et certains antidépresseurs).

LES SYMPTÔMES QUI DOIVENT ALERTEZ

- Une transpiration abondante
- Une faiblesse ou une fatigue généralisée
- Des vertiges et étourdissements
- Des nausées ou vomissements
- Des maux de tête

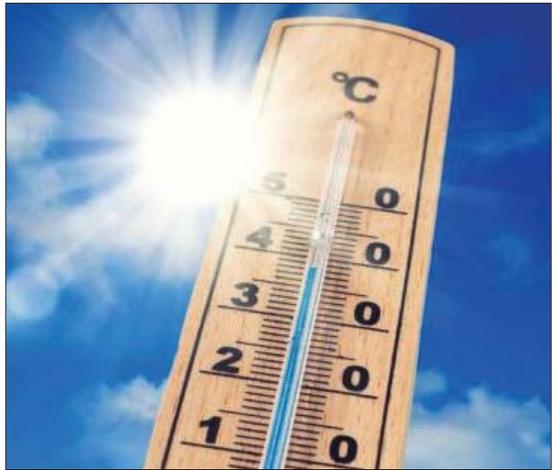
- Une respiration rapide et rythme cardiaque qui s'accroît
- Une soif très importante (ce qui est le signe que le coup de chaleur s'accompagne d'une déshydratation).

LES REMÈDES À ADOPTER FACE AU COUP DE CHALEUR

En l'absence de mesures pour vous refroidir il plus vite, l'hyperthermie va progresser, risquant de causer des dommages irréversibles aux organes vitaux.

- Installez-vous au plus vite dans un endroit frais et à l'ombre.
- Buvez de l'eau fraîche en quantité suffisante mais ni alcool ni café ni sodas qui favorisent la déshydratation.
- Ne gardez pas de vêtements serrés : en cas de fortes chaleurs, il est toujours conseillé de porter des vêtements amples et clairs (et en matières naturelles type coton et lin).
- Appliquez des serviettes humides sur la peau pour faire baisser la température corporelle. Mais ne prenez pas de douche froide car cela augmente le risque de choc thermique, mauvais pour le cœur.

La plupart des coups de chaleur disparaissent avec ces simples mesures mais si la



personne fait un malaise, qu'elle présente d'importants signes de déshydratation (yeux cernés,

langue sèche) ou que la fièvre atteint les 40°C et ne descend pas, appelez les secours médi-

caux. Le risque majeur de l'hyperthermie est en effet l'arrêt cardiaque.

CANICULE : LES SYMPTÔMES À NE PAS NÉGLIGER

Par ces journées de canicule, le corps ne réussit pas toujours à réguler sa température. Plusieurs symptômes peuvent alors apparaître : crampes, épuisement, insolation, coup de chaleur... Les conseils pour réagir vite et bien avec la Direction générale de la santé. Les premières chaleurs, comme celles que nous traversons en ce moment, sont souvent les plus dangereuses pour la santé car notre corps n'est plus habitué aux températures élevées. Plusieurs symptômes ou pathologies peuvent alors apparaître et il ne faut surtout pas les prendre à la légère.

Les crampes musculaires, par exemple, apparaissent dans les

bras, les jambes mais aussi dans l'abdomen. Elles surviennent surtout si vous transpirez beaucoup (notamment si vous faites des activités physiques en plein chaleur).

Que faire ?

Cessez toute activité et reposez-vous dans un endroit frais. Et n'entretenez aucune activité exigeante physiquement pendant plusieurs heures.

Buvez des jus de fruits légers ou une boisson énergétique diluée avec de l'eau. Et consultez un médecin si les crampes durent.

Épuisement, faiblesse ou étourdissements sont des symptômes qui arrivent souvent après

plusieurs jours de canicule, notamment chez les personnes âgées. Ces signes de fatigue peuvent aussi être accompagnés d'une insomnie inhabituelle.

Essayez de rafraîchir le plus possible l'endroit où vous vivez : maintenez les fenêtres, stores et volets fermés pendant les heures d'ensoleillement et aérez les pièces dès que vous sentez une diminution des températures (ainsi que la nuit).

Évitez d'utiliser des appareils électriques pouvant dégager de la chaleur afin de limiter les apports d'énergie internes. Un ventilateur électrique, en revanche, peut vous apporter une sensation de fraîcheur, en particulier si vous pen-

sez à vous humecter régulièrement la peau.

Buvez de l'eau, du jus de fruit ou une boisson énergétique diluée avec de l'eau.

Insolation et coup de chaleur

L'insolation est liée à l'effet direct du soleil sur la tête et est favorisée par la chaleur : elle provoque des maux de tête violents, des nausées, de la fièvre et parfois une perte de connaissance. Le coup de chaleur quant à lui est une urgence médicale qui peut être fatale si on n'administre pas de soins rapides : la peau est rouge et chaude, la température corporelle peut atteindre ou dépasser 40°C car le corps ne par-

vient plus à réguler sa température. On peut aussi perdre connaissance ou faire des convulsions.

Que faire ?

En cas d'insolation, placez la personne à l'ombre et aspergez-la d'eau froide ou donnez-lui carrément une douche ou un bain frais (mais pas trop froid). Appelez le médecin ou le 15 si la personne souffre de troubles de la conscience.

En cas de coup de chaleur, demandez une assistance médicale au plus vite en composant le 15. En attendant, effectuez les mêmes manœuvres de refroidissement que pour une insolation.

Cancer : un vaccin nasal plus efficace ?

Les vaccins intramusculaires et sous-cutanés seraient peut-être moins efficaces que ceux administrés par le nez dans la lutte contre les cancers.

Pour améliorer l'efficacité des vaccins contre des cancers de la tête et du cou, du poumon et ceux des voies génitales, les chercheurs de l'Inserm ont préféré les administrer par voie nasale afin stimuler des lymphocytes T mémoires spécifiquement présents dans les muqueuses, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Nature Communications*. En effet, ces cellules sont capables de contrôler à eux seuls la croissance tumorale chez la souris.

Dans les muqueuses au niveau des voies respiratoires, digestives, pulmonaires et génitales se logent les lymphocytes T mémoires qui une fois activés par la mise en contact avec un agent pathogène à éliminer, luttent plus efficacement contre lui en cas de nouvelle rencontre.

Les chercheurs de l'Inserm ont mené une étude pour comprendre l'avantage de ces cellules dans le cadre de la vaccination anti-cancer. Ils ont observé si un vaccin permettant de les stimuler apporterait de nouveaux bénéfices pour les patients. Ils ont aussi cherché à comprendre de quelle manière les faire réagir au mieux. Pour cela, ils ont administré un vaccin thérapeutique expérimental contre des tumeurs de la tête et du cou à des souris. Ce vaccin est capable de stimuler les lymphocytes T-CD8 contre les cellules cancéreuses.

"Le choix de la voie d'administration du vaccin est vraiment primordial", explique Eric Tartour. « La voie nasale semble être la seule qui permette d'induire de manière efficace ces cellules au niveau des muqueuses de la sphère ORL et pulmonaire. Avec une vaccination par voie intramusculaire ou sous-cutanée, on active des cellules mémoires différentes, qui ne sont pas éduquées pour arriver sur le site tumoral distant de la voie d'immunisation. Certains développements de vaccins contre les cancers du poumon se sont soldés par un échec. Peut-être qu'ils ne sont pas totalement inefficaces, mais que la voie d'administration est à revoir », suggère-t-il.

Les conclusions de leur étude ont révélé que la croissance de tumeurs greffées était bloquée chez les rongeurs vaccinés par voie nasale, alors que les animaux témoins mourraient au bout d'un mois. En comparaison, le même vaccin injecté par voie intramusculaire ne peut sauver que la moitié des cobayes.

du reportage.fr

Mes bons aliments anti-crampes

Les crampes, c'est passer d'agréable à douloureux. Si vous y êtes régulièrement sujet, sachez que votre alimentation permet de les prévenir et les soulager. Bananes, abricots secs, lentilles... Découvrez les bons aliments anti-crampes.

BANANES

Elles contiennent du potassium (335 mg/100 g) et un peu de magnésium (27 mg). On peut les manger telles quelles, surtout au repas qui précède un effort physique, ou en faire des milkshakes, en les mixant avec du yaourt, riche en calcium, pour un petit déjeuner gourmand et bon pour les muscles.

ABRICOTS SECS

Peur d'avoir une crampes pendant une course ? On glisse quelques abricots secs dans sa poche, pour leur potassium (151 mg/100 g) et leur calcium (71 mg). Et on les choisit bio (doux marron et non orange) pour éviter les conservateurs.

LENTILLES

Leur point fort : leur richesse en potassium (1033 mg/100 g) et en magnésium (234 mg), tous deux impliqués dans la contraction et la relaxation musculaire. Le déj idéal : Une salade de lentilles avec du saumon ou des sardines et une sauce à l'huile de noix, dont les oméga-3 favorisent la fluidité des membranes cellulaires, essentielle aux échanges intra- et extracellulaires.

HŪTRES

Elles sont riches en cuivre, dont les carences peuvent provoquer des crampes. On profite de l'été pour s'offrir un plateau



d'huîtres de temps en temps, avec quelques bigorneaux et du crabe. Pour celles qui aiment, le foie de veau en contient 15 fois plus !

PARMESAN

Avec ses 1200 mg de calcium pour 100 g, c'est le champion des fromages en calcium, essentiel à la

transmission de l'influx nerveux.

Son sodium lutte contre la déshydratation, surtout en cas d'activité sportive. On en ajoute quelques copeaux sur ses salades et on en râpe sur les pâtes.

BOIRE DE L'EAU EN PRÉVENTION

Le muscle est composé à 75 % d'eau : s'il est déshydraté, il ne fonctionne forcément pas bien. On boit donc régulièrement, toute la journée, au moins 1,5 l. Plus si l'on fait du sport car, en transpirant, le corps élimine de l'eau et des minéraux. On préfère les eaux riches en minéraux : Rozana, Hépar, Contrex...

Brûlures, crampes d'estomac : consultez !

Sans gravité, ces douleurs, le plus souvent dues à une gastrite, peuvent cacher un ulcère. Et seul un interrogatoire et des examens médicaux plus approfondis peuvent permettre de le savoir.

SI C'EST UNE GASTRITE

La gastrite est une inflammation passagère de la muqueuse qui tapisse l'intérieur de l'estomac. La prise d'anti-acides (Rennie, Maalox) en automédication va soulager ponctuellement. Adepte de la phytothérapie, faire confiance à l'argile blanche, à prendre sous forme de gélules, 3 fois par jour, entre les repas. Mais pour éviter les récidives, il faut revoir son hygiène de vie : prendre le temps de manger calmement, en mastiquant bien, éviter les plats trop épicés, arrêter le tabac et prendre toujours les médicaments irritants (anti-inflammatoires, corticoïdes, antitussifs) au cours des repas.

SI C'EST UN ULCÈRE

Le médicament à associer à un antisécrétoire appartenant à la famille des inhibiteurs de la pompe à protons (Mopral, Eupantal, Ogast) un



antibiotique afin d'éliminer *Helicobacter pylori*, la bactérie responsable de cette lésion douloureuse sur la muqueuse de votre estomac. Parallèlement, il est indispensable d'agir sur le stress. En effet, 2 fois sur 10, les lésions résistent

au traitement contre *Helicobacter pylori*. Et on soupçonne le stress d'être pour quelque chose en perturbant le système de défense de la muqueuse stomacale. Mettre en place des stratégies zen ne peut donc que s'avérer profitable.

LIBYE :

Les forces du GNA tentent de reprendre le contrôle de l'aéroport de Tripoli

Les forces relevant du gouvernement d'union nationale (GNA) en Libye ont lancé, mercredi, une offensive militaire d'envergure en vue de reprendre le contrôle de l'aéroport international de Tripoli pris par des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar depuis maintenant plus d'un mois, ont rapporté des sources médiatiques. «Pour ce faire, les forces relevant du GNA se sont déployées en nombre sur trois axes aux alentours de l'infrastructure en question. Des armes lourdes ont été mobilisées pour cette opération», ajoutent les mêmes sources. L'aéroport international de Tripoli considéré comme une structure souveraine a été, pour rappel, l'une des premières cibles des troupes du général à la retraite Khalifa Haftar au lancement de son offensive contre Tripoli le 4 avril dernier.

Des batailles rudes ont eu lieu entre les forces des deux camps au sein de cette infrastructure. Les troupes de Haftar n'ont pu s'en accaparer que au bout de plusieurs jours d'affrontements et de batailles intenses.

La tentative des forces du GNA pour le contrôle de l'aéroport international de Tripoli est la deuxième du genre depuis l'accaparement par Haftar de cette structure. Il convient de rappeler que les forces du GNA ont pu acquérir au début du mois en cours plusieurs armes lourdes dont des chars et des armes d'artillerie.

Les troupes dirigées par Haftar qui avaient pu gagner du terrain au début de leur offensive peinent à avancer ces derniers jours. L'on souligne que l'essoufflement a gagné les troupes de Haftar, et ce, particulièrement après la victoire diplomatique qu'a gagnée le chef du GNA Fayez al-Sarraj à l'échelle internationale. Le chef du gouvernement d'union nationale libyen avait fait part, pour rappel, au début de la semaine écoulée, d'une initiative politique en vue de sortir le pays de la crise actuelle. Il a préconisé notamment la tenue d'élections avant la fin de l'année en cours. «Partant de ma responsabilité nationale et malgré l'offensive brutale que nous continuerons à repousser (...) et à vaincre, je présente aujourd'hui une initiative politique pour une sortie de crise», a indiqué Fayez al-Sarraj, lors d'une allocution diffusée par la chaîne «Libya al-Wataniya» basée à Tripoli.

«En coordination avec la Mission d'appui de l'ONU en Libye» (Manul), M. al Sarraj a proposé la tenue d'un «forum libyen» pour réunir «des forces nationales influentes sur les plans politique et social, et partisans d'une solution pacifique et démocratique», soulignant que les forces de Haftar ont échoué dans leur offensive. «Le mensonge qu'est son armée a été brisé, ainsi que celui de son entrée triomphale à Tripoli qu'il a présenté comme une promenade de deux jours», notera en outre al-Sarraj. Avant d'ajouter : «Nous sommes confiants que nos forces sont capables de repousser l'agresseur et de le renvoyer là d'où il est venu... la victoire est notre alliée grâce à Dieu.»

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Des eurodéputés interpellent le Maroc sur le sort de militants sahraouis des droits de l'homme

Des eurodéputés ont interpellé le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, sur la situation «préoccupante» des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme détenus dans des prisons marocaines, appelant à l'abandon immédiat des charges retenues contre ces militants politiques.

Dans une lettre adressée au chef de la diplomatie marocaine, signée par treize parlementaires, dont Florent Marcellesi, Ana Maria Gomes, Ivo Vajgl, Miguel Urban Crespo et Ana Miranda, les eurodéputés ont exprimé leur «vive préoccupation» quant aux sorts de trois militants sahraouis des droits de l'Homme détenus dans des prisons marocaines.

Il s'agit d'Ali Salem Boujama Saadouni, de Brahim Dihani et Nazih El Khalidi, militants au sein de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'Homme (ASVDH).

«Des organisations internationales de défense des droits de l'Homme nous ont informés que des défenseurs sahraouis des droits humains et des associations au Sahara occidental ont été de plus en plus ciblés par les autorités marocaines au cours des derniers mois», ont écrit les eurodéputés. Dans ce contexte, ils ont évoqué en particulier la condamnation du défenseur des droits humains, Ali Salem Boujama Saadouni, en mai 2019, à sept mois de prison et à une lourde amende en raison de ses activités de défense des droits de l'homme au Sahara occidental occupé.

Le cas de Brahim Dihani, également défenseur des droits de l'Homme et membre de l'ASVDH, a été cité dans la missive des élus européens, précisant que le mi-

litaire sahraoui, arrêté le 18 décembre 2018 par les autorités marocaines, avait été accusé d'«entrave à la vie privée» juste pour avoir documenté sur les manifestations pacifiques dans la ville de Laayoune occupée.

Le 6 février 2019, la chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Laayoune occupée a acquitté Brahim Dihani et a abandonné toutes charges qui pesaient contre lui. La cour avait ordonné aussi la restitution des appareils photo de l'ASVDH qui avaient été saisis. Mais, le procureur a fait appel de l'acquittement le 30 mai 2019 et Brahim Dihani a reçu une nouvelle citation à comparaître devant la cour d'appel de Laayoune le 20 juin.

Des militants visés pour avoir défendu des droits de l'Homme

Quant à la journaliste sahraouie Nazih El Khalidi, qui doit comparaître quant à elle le 24 juin devant le tribunal, les parlementaires européens ont dénoncé les conditions d'arrestation de cette militante.

Elle avait été détenue, maltraitée et battue par la police marocaine pour avoir filmé une manifestation pacifique des Sahraouis à Laayoune occupée en décembre 2018, ont-ils relevé. Accusée de «revendiquer un titre protégé par la loi» et d'avoir «prétendre faussement être une journaliste», elle encourt une



condamnation entre 3 mois et 2 ans de prison.

«L'accusation contre Nazih El Khalidi serait liée en fait à son travail au sein d'Equip Media, qui enquête sur les violations des droits de l'Homme commises par les autorités marocaines contre les Sahraouis», ont précisé les eurodéputés. Dans leur correspondance, les eurodéputés ont évoqué, en outre, des entraves marocaines aux activités de l'ASVDH en faveur des droits de l'Homme.

«Nous avons été informés que les forces de sécurité marocaines ont encerclé le 9 mai 2019 les locaux de l'ASVDH et bloqué la livraison de nouvel équipement. Le 11 mai 2019, les forces de sécurité ont également encerclé le siège de l'association et empêché tout le personnel d'entrer.

L'ONG sahraouie avait porté plainte, mais n'aurait reçu aucune suite à ce jour du bureau du procureur de Laayoune», ont fait savoir les

députés. «Sur la base des informations ci-dessus, nous sommes extrêmement préoccupés par la situation de ces trois défenseurs des droits de l'Homme et celui de l'ASVDH. Nous pensons qu'ils sont uniquement visés en raison de leurs activités légitimes dans la défense des droits de l'Homme», ont-ils ajouté.

Partant de ce constat, les eurodéputés ont demandé aux autorités marocaines l'annulation des peines prononcées à l'encontre de Brahim Dihani et d'Ali Salem Boujama Saadouni, exigeant leur acquittement et leur libération immédiate. Ils ont, aussi, exigé l'abandon des accusations portées contre Nazih El Khalidi et la fin du harcèlement à l'encontre de tous les défenseurs sahraouis des droits de l'Homme, insistant à ce propos sur la garantie de la sécurité à tous les militants pour qu'ils puissent mener à bien leurs tâches dans les territoires sahraouis occupés.

ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD DE PAIX AU MALI :

Le président Ibrahim Boubacar Keïta : «Beaucoup a été fait»

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, s'est félicité jeudi des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger et signé à Bamako il y a quatre ans jour pour jour, réitérant l'hommage aux efforts inlassables de médiation internationale dans le cadre de ce processus. Dans un discours prononcé à l'occasion de la célébration du 4^e anniversaire de l'Accord pour la paix et la réconciliation, le Président Keïta a souligné qu'«en quatre ans, beaucoup a été fait dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger avec un accompagnement sans faille des partenaires (du Mali) notamment la médiation internationale qui ne ménage aucun effort pour préserver les équilibres du processus».

«L'Accord est un instrument pour la paix, la stabilisation et le développement socio-économique de notre pays. Que l'on n'en doute point! Je m'incline devant la mémoire de tous ceux qui sont tombés dans la guerre du Mali, cette guerre pour la dignité, l'intégrité, la diversité mais l'unité du Mali», a poursuivi M. Keïta. Parmi les avancées enregistrées dans le cadre de l'Accord signé le 20 juin 2015 entre le gouvernement malien et les groupes politico-militaires du Nord, le président malien cite notamment le retour massif des ex-combattants au sein de l'Armée dans le cadre du DDR (désarmement, démobilisation et réintégration), le retour des milliers de déplacés et réfugiés dans leurs localités.

«En ce qui concerne le DDR, il faut noter le

démarrage du pré-enregistrement, en vue de leur formation, de plusieurs centaines d'ex-combattants des mouvements signataires du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC). Il convient de signaler le retour dans nos Unités de près de 80 pour cent des ex-combattants des mouvements signataires de l'Accord, anciennement membres des Famas (forces armées maliennes)», a précisé IBK. «Pendant ce temps, des discussions encourageantes sont en cours entre les parties concernant les critères d'intégration des ex-combattants des mouvements signataires de l'Accord dans les corps constitués de l'Etat, y compris les forces armées et de sécurité. Toutes ces mesures visent la constitution d'une armée véritablement nationale, hautement qualifiée et uniquement dédiée à la défense des Maliennes et des Maliens, et le Mali c'est de Kidal à Sikasso, de Kayes à Taoudéni», a-t-il fait valoir. Sur le plan institutionnel et politique, le président Keïta a évoqué l'élaboration d'un projet de révision constitutionnelle par un comité d'experts et qui devrait être enrichi lors d'un dialogue politique inclusif.

L'Accord, c'est également, aux yeux du président malien, «un pacte pour le développement socio-économique du Mali, de tout le Mali, avec un accent particulier sur ses zones les plus sensibles. Le fonds de développement durable est créé. Ses lois et décret d'application sont adoptés. Son comité de gestion est également opérationnel», s'est-il encore félicité. S'agissant des personnes déplacées, le président malien a souligné que les réfugiés dans les

pays voisins poursuivent leur retour au Mali à travers les trois accords tripartites entre le gouvernement, le HCR et les gouvernements du Niger, de la Mauritanie et du Burkina Faso.

Appel à un «sursaut national»

Le président malien a, par ailleurs, appelé ses concitoyens à soutenir l'accord de paix et de réconciliation: «Maliennes et Maliens, l'Accord n'a rien d'anti national. Soutenez-le. Réussissons-ensemble le pari de son application. Renouvelons notre gratitude à nos amis, à nos partenaires, à nos voisins, aux organisations sous régionales et régionales, à l'ensemble de la communauté internationale, pour l'accompagnement généreux accordé à notre pays qui, il faut le dire, a également été présent partout où il pouvait épauler l'Afrique, le monde, aider à la paix et la stabilité». «Les quatre axes de l'Accord, comme vous le savez, nous permettent à chaque étape, d'évaluer, de manière cohérente, les actions entreprises et de nous projeter dans l'avenir», a-t-il souligné dans son discours.

Toutefois, le chef de l'Etat a déploré l'insécurité qui sévit dans le Centre du pays et appelé à un «sursaut national» pour stopper le massacre des populations civiles. «Tous les jours nous pleurons, tous les jours nous voyons nos enfants mourir, nos greniers prendre feu, notre bétail enlevé ou mitraillé», a-t-il déploré, faisant notamment allusion aux dernières violences intercommunautaires sanglantes ayant secoué le centre du pays. «C'est dans ce contexte triste et hautement préoccupant que nous cé-



lébrons le quatrième anniversaire de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Cet anniversaire est une interpellation. Si nous ne nous ressaisissons pas, le deuil sera le quotidien durable et déplorable du Mali, du Nord du Mali, du Centre du Mali, mais également celui de plusieurs régions de pays voisins du Mali! La côte d'alerte est atteinte», s'est-il alarmé. «J'en appelle solennellement, une fois de plus, au sursaut national. Pendant que nous consoliderons la Centre du Mali, mais également celui de plusieurs régions de pays voisins du Mali! La paix et la stabilité au Centre, la concorde et l'harmonie retournant entre ses habitants, la relance de la production et de la consommation compromises doivent être au cœur de nos préoccupations. Les défis sont aujourd'hui plus grands qu'hier», a conclu le président Keïta.

SELON LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT Près de 25 millions de victimes de la traite dans le monde

La traite des êtres humains touche environ 24,9 millions de personnes dans le monde, selon un nouveau rapport du département d'Etat qui appelle à «revigorer l'engagement» de la communauté internationale à mettre fin à ces «crimes odieux».

«La traite des êtres humains est l'un des crimes les plus odieux. A l'heure actuelle, les trafiquants privent 24,9 millions de personnes de leur liberté et de leur dignité humaine fondamentale», a déclaré le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, dans un message à l'occasion du lancement du rapport 2019 sur le trafic des personnes dans le monde.

Ce nombre représente trois fois la population de New York, a ajouté Pompeo pour illustrer l'ampleur de ce fléau mondial. Ce classement annuel qui évalue le degré de conformité de 187 pays aux normes minimales de la loi américaine sur la protection des victimes de la traite (TVPA), comprend quatre catégories à savoir catégorie 1, catégorie 2, liste de surveillance de la catégorie 2 et catégorie 3. Seulement 33 pays figurent dans la catégorie 1, dont l'Australie, les Etats-Unis, le Canada, la France, et le Bahreïn. La catégorie 2 regroupe 93 pays, dont l'Egypte et l'Ethiopie ainsi que des pays développés comme l'Allemagne, l'Ir-

lande, l'Italie et le Danemark. La liste de surveillance de la catégorie 2 regroupe 38 pays, dont l'Algérie la Bosnie-Herzégovine et l'Afrique du Sud, alors que la catégorie 3 totalise 22 pays, dont l'Arabie Saoudite, la Mauritanie, l'Iran et le Venezuela.

La Libye, la Somalie et le Yémen ont été examinés comme des cas spéciaux qui ne relèvent d'aucune catégorie sumentionnée. Le département d'Etat précise que ce classement n'est pas permanent et que chaque pays, y compris les Etats-Unis, peuvent faire plus et intensifier leurs efforts en matière de lutte et de prévention.

Il rappelle que le classement «n'est pas basé sur l'étendue du trafic» dans les pays en question mais sur «l'ampleur des efforts déployés par les gouvernements pour se conformer aux normes minimales de la TVPA» qui sont conformes au protocole de Palerme visant à prévenir et à réprimer la traite des personnes.

La Catégorie 1, classement le plus élevé, ne signifie pas que la traite des personnes



n'existe pas dans les pays en question ni que ces pays appliquent des mesures suffisantes pour lutter contre ce phénomène. Elle indique plutôt que les autorités ont constaté l'existence de la traite des personnes, qu'elles ont déployé des efforts pour régler le problème et qu'elles se conforment aux normes minimales de la TVPA, adopté en 2000, tient encore à préciser le département d'Etat. Pour maintenir leur classement dans la première catégorie les pays sont invités à faire des progrès chaque année contre la traite des per-

sonnes. «Le niveau 1 représente une responsabilité plutôt qu'une grâce», explique le département d'Etat.

Par ailleurs, l'édition de cette année s'est focalisée exclusivement sur l'étendue du trafic à l'intérieur des frontières des pays en question, précise l'ambassadeur itinérant en charge de la lutte contre le trafic des personnes, John Cotton Richmond. Citant des chiffres de l'Organisation internationale du travail, l'ambassadeur Richmond indique que 77% des victimes sont exploités dans leurs pays de résidence.

ONU

Le secrétaire général de l'ONU appelle à agir ensemble pour relever les défis dans le monde

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé vendredi à Genève à agir ensemble pour relever les défis dans le monde.

Il a lancé cet appel dans son discours prononcé au Palais des Nations lors du dernier jour de la 108e session de la Conférence internationale du travail (CIT). «Plus que jamais, nous avons besoin de réponses en commun pour relever les défis dans le monde. Pourtant, plus que jamais, le multilatéralisme est sous le feu des critiques. Nos problèmes deviennent plus complexes, cependant nos réponses sont de plus en plus fragmentées», a averti le secrétaire général de l'ONU.

«Notre monde se trouve dans une période de changements sans précédent dont le climat, la démographie, la technologie, la société et bien d'autres questions», a poursuivi M. Guterres, tout en appelant à «vaincre le désenchantement par la mobilisation et l'optimisme». La CIT est l'organe décisionnel le plus élevé de l'OIT. Elle réunit chaque année les délégations tripartites (gouvernement, employeurs et travailleurs) des 187 pays et régions membres, ainsi que plusieurs observateurs envoyés par des acteurs internationaux.

DRONE AMÉRICAIN ABATTU : La TV iranienne diffuse des images de ses débris

La télévision d'Etat iranienne a diffusé vendredi des images des débris du drone de la Marine américaine abattu la veille par les forces aériennes de l'Iran.

La chaîne IRIB 1 a présenté une courte séquence avec un journaliste interrogeant le général Amiral Hajzadeh commandant en chef de la branche aérospatiale des Gardiens de la Révolution devant des débris alignés par terre ou sur des présentoirs.

«Les débris flottaient, nous les avons récupérés à la surface dans nos eaux territoriales», a déclaré le général. Selon la télévision, les images ont été tournées dans une «base» des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran, dont la localisation n'a pas été précisée.

Le général a ajouté que d'autres parties du drone avaient coulé. Jeudi, des échanges verbaux houleux ont été échangés entre Washington et Téhéran au sujet dudit incident. Alors que les Etats-Unis nient que son drone a percé le ciel iranien, l'Iran affirmait qu'il en disposait de preuves irréfutables.

Les tensions entre les deux pays ont monté d'un cran ces dernières semaines suite à la décision unilatérale des Etats-Unis de renoncer au traité sur le nucléaire iranien signé en mai 2015 et de relancer les sanctions économiques à l'encontre de Téhéran.

DRONE AMÉRICAIN ABATTU : Plusieurs compagnies aériennes évitent le détroit d'Ormuz

Des compagnies aériennes ont décidé d'éviter le détroit d'Ormuz, situé dans la zone où l'Iran a abattu un drone militaire américain, ont-elles fait savoir vendredi.

«L'incident avec le drone est une raison pour ne pas survoler le détroit d'Ormuz pour le moment. Ceci est une mesure de précaution», a déclaré dans un communiqué la néerlandaise KLM, ajoutant que la sécurité était «la priorité absolue» de la compagnie.

Les Pays-Bas sont encore meurtris par le crash de l'avion du vol MH17 de la Malaysia Airlines abattu en 2014 au-dessus de la zone de conflit armé dans l'est séparatiste de l'Ukraine par un tir de missile. Les 283 passagers, dont 196 Néerlandais, et les 15 membres de l'équipage avaient été tués. Malaysia Airlines a indiqué éviter également la zone. «La sécurité est d'une importance capitale pour Malaysia Airlines», explique-t-elle. Le transporteur aérien Qantas a aussi pris des mesures: «Nous sommes en train d'ajuster les trajets de vol au-dessus du Moyen-Orient pour éviter le détroit d'Ormuz et le golfe d'Oman jusqu'à nouvel ordre», a déclaré la compagnie. La décision devrait affecter les vols entre l'Australie et Londres, mais cela ne devrait pas rallonger le temps de trajet, selon la compagnie. «A cause des tensions en cours, certains de nos vols pourraient prendre des itinéraires un peu plus longs pour éviter le détroit d'Ormuz», a déclaré de son côté un porte-parole de Singapore Airlines.

DÉFENSE

Le Sénat américain approuve le blocage des ventes d'armes à trois pays arabes

Le Sénat américain a approuvé jeudi le blocage des 22 projets de vente d'armes par l'administration Trump à trois pays arabes, à savoir l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et la Jordanie, défiant ainsi la volonté du président américain. Soutenu par plusieurs sénateurs républicains, le Sénat a voté à 53 pour et 45 contre sur deux résolutions destinées à bloquer deux des projets et à 51 contre 45 sur les 20 autres.

Le résultat des votes démontre le mécontentement des législateurs envers la décision prise en mai der-

nier par l'administration Trump d'effectuer la vente de ces armes, d'un montant de 8,1 milliards de dollars, en direction de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et de la Jordanie sans passer par un examen du Congrès. L'administration Trump avait invoqué, le mois dernier, la provision d'urgence d'une loi sur le contrôle des exportations d'armement en vue de mener à terme les 22 projets de vente d'armes aux trois partenaires régionaux américains, dans le but de contrer les «menaces» iraniennes. Les trois résolutions de-

vraient être confirmées à la Chambre des représentants contrôlée par les démocrates, qui ont promis de suivre l'exemple du Sénat dans le blocage des ventes, selon les médias américains. Pourtant, ni la Chambre des représentants ni le Sénat ne devraient parvenir à rassembler les deux tiers de voix nécessaires pour outrepasser le veto qui devrait être finalement opposé par l'administration Trump. Les médias américains ont rapporté l'intention de la Maison Blanche d'user de cette arme institutionnelle afin de lever le blocage.

PALESTINE :

Pour l'ONU le conflit «requiert des solutions politiques»

L'envoyé de l'ONU pour le Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a déclaré jeudi devant le Conseil de sécurité que la question de la Palestine requiert des solutions politiques, au moment où l'administration américaine s'appête à dévoiler le volet économique de son plan de paix biaisé à Bahreïn.

«(Le conflit) requiert des solutions politiques», a indiqué Nickolay Mladenov, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient.

L'émissaire onusien a souligné que l'aide économique et humanitaire apportée aux Palestiniens ne suffira pas à elle seule à résoudre le conflit, déplorant que «les derniers développements dans la région réduisaient collectivement les perspectives d'une solution à deux Etats». Selon Mladenov ces développements ne peuvent être dissociés du contexte élargi du conflit caractérisé par la poursuite de la colonisation israélienne, la menace persistante de la guerre et les difficultés financières de l'Autorité palestinienne.

L'UNRWA, l'Office des Nations Unies de travaux et de secours pour les réfugiés de Palestine, continue par ailleurs de faire face à des défis financiers importants. L'agence onusienne, privée d'un important financement des Etats-Unis, fonctionne désormais avec un déficit prévu de 211 millions de dollars sur un budget annuel de 1,2 milliard de



dollars et est confrontée à de graves problèmes de trésorerie, a relevé Mladenov. «Cela pourrait avoir un impact sur les opérations, y compris la capacité de l'UNRWA à maintenir une aide alimentaire à plus d'un million de réfugiés de Palestine à Gaza», a alerté M. Mladenov qui a invité les

Etats membres à poursuivre leur soutien à l'agence onusienne lors de la conférence annuelle des donateurs qui se tiendra le 25 juin à New York.

L'administration américaine a préféré surseoir à la présentation du volet politique de son plan de paix jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement israélien en novembre.

La Maison Blanche maintient toujours sa décision de révéler les détails économiques de son plan de paix mais des doutes persistent sur sa volonté de partager à Bahreïn le volet économique dans sa totalité. Le négociateur en chef de l'autorité palestinienne, Saeb Erekat a appelé tous les pays à ne pas participer à cette conférence, affirmant que sans la participation des palestiniens la rencontre échouera certainement. Erekat a indiqué qu'il s'agissait d'une «position palestinienne collective» précisant que l'Autorité palestinienne n'enverrait aucun représentant d'aucune sorte pour parler en son nom.

MILA :

Consensus autour du «maigre» traitement de la conquête musulmane dans les pays du Maghreb

L'approche historique des événements et des développements qui ont accompagné la conquête musulmane dans les pays du Maghreb y compris la conquête de la ville de Mila par Sahabi Abou El-Mouhadjir Dinar (en l'an 674, soit l'an 55 de l'hégire) reste «maigre», ont convenu les participants au séminaire national sur la problématique de la datation et la protection du patrimoine culturel et historique de la wilaya, ouvert jeudi à Mila.



Dans une intervention intitulée «Le modèle de la conquête musulmane de Mila», l'universitaire Bachir Boukaâda a évoqué «le manque de sources relatant les événements ayant qui ont accompagné cette conquête au Maghreb, en particulier après le remplacement du Sahabi Okba Ibn Nafaâ par Abou El Mouhadjir Dinar». Il a ajouté que «seule la source est en mesure de lever le voile sur la période de la conquête musulmane dans cette région, dont Mila, la capitale de Abou Mouhadjir Dinar qu'il a lui-même conquise et en a fait un centre pour le lancement d'autres victoires», a-t-il poursuivi lors des travaux de cette rencontre abritée par la bibliothèque principale de lecture publique

Mebarek Bensalah de Mila.

L'intervenant a également souligné qu'il existe à cet égard des sources d'informations limitées, «alors qu'il s'agit de s'appuyer sur de nombreuses ouvrages précis sur la conquête musulmane de Mila et du Maghreb arabe en général».

Dans une intervention portant sur «L'analyse sociologique des objectifs historiques», le sociologue Djamel Bourbie de l'université de Jijel a passé, de son côté, en revue la richesse historique et culturelle à travers les périodes successives qu'a connues le Maghreb, dont l'Algérie et qui regorgent de valeurs historiques, d'autant que des recherches récentes ont mis en évidence que l'homme y a vécu «il y a de cela 2,4 millions d'années».

A ce propos, il a appelé à faire attention à «nos vestiges et notre histoire», soulignant que «les étudiants en sciences ont pour mission de les préserver», ajoutant, à cet effet, que «notre patrimoine culturel mérite que l'on en soit fier».

Il a également appelé les universitaires à lancer un «vrai débat» sur les recherches archéologiques et historiques pour raccorder le passé et le présent des pays du Maghreb arabe. Au cours de cette rencontre, organisée par l'association culturelle Milev de la wilaya de Mila sous la houlette de la Direction locale de la culture, plusieurs interventions ont été présentées par des professeurs d'histoire suivies d'un débat avec le public.

SKIKDA :

Appel à renforcer le lien entre la génération de la Révolution et la jeunesse

Les participants à une rencontre sur «les condamnés à mort durant la Guerre de libération nationale par l'administration coloniale française» ont appelé mercredi à Skikda à consolider le lien entre l'actuelle génération et celle de la Révolution de novembre 1954 en multipliant les rencontres entre eux.

Le moudjahid Boulsenan Boumendjel de Skikda a appelé les parties concernées à organiser plusieurs rencontres de ce genre en regroupant les étudiants et les moudjahidine pour que «l'histoire de la glorieuse Révolution algérienne soit transmise directement à la nouvelle génération par ceux qui l'ont personnellement vécue».

Il a, dans ce sens affirmé que les chercheurs «se doivent de recueillir des témoignages auprès des acteurs de la Révolution de novembre 1954 pour retranscrire l'histoire en toute honnêteté et transmettre des vérités sans effets et sans filtres».

De son côté, le chercheur en histoire, Salah Deradji d'Alger, a évoqué les femmes combattantes ayant répondu à l'appel de la patrie dès leur jeune âge et celles condamnées à mort par l'administration coloniale,

relevant que «les études à ce sujet ont ciblé particulièrement les combattantes condamnées à mort à Alger citant notamment six parmi elles».

Le chercheur Deradji a évoqué le parcours de la moudjahida Zohra Ghomari, condamnée à mort elle aussi, présente au musée régional du Moudjahid Colonel Ali Kafi de Skikda en tant qu'invitée d'honneur, précisant que «cette femme, originaire de la wilaya de Guelma, avait rejoint le maquis, âgée alors à peine de 11 ans, pour y demeurer trois ans en compagnie de quatre autres moudjahidate, avant de se voir confier la mission de déposer une bombe dans le local commercial d'un colon». Elle fut arrêtée en 1957 avant d'être jugée par un tribunal militaire après avoir passé deux ans à la prison de Guelma, puis celle de Batna avant d'atterrir dans celle de Barberousse (Serkadji), a-t-il expliqué. Le conférencier a également cité la moudjahida Benzerga Kelthouma, originaire de la ville de Mascara qui fut incarcérée à la prison d'Oran et condamnée à mort par le tribunal militaire de Mostaganem.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

DIRECTION DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION DE LA
WILAYA D'EL-OUED
NIF: 099739015075706

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 72 du décret présidentiel N° 15/247 du 2015/09/16 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

la direction de la santé et de la population de la wilaya d'El-oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint portant . Aménagement des salles de soins au profit des établissements de proximité les lots:01 à 10 Publié dans les quotidiens nationaux ESSALM ET DK NEWS du 26/05/2019 l'avis l'attribution provisoire des marchés confié aux l'entreprises citées ci dessous:

LOTS	Entreprise	Numéro Fiscal	Montant DA/TTCC	Note Techni que/50	Délai
LOT : 01 DEBILA CENTRAL	ETP GHARBI ATHMANE ELOUED	196339070044039	5 031 988,30 DA	26/50	2 Mois
LOT : 02 DEBILA EST	ETP BENNOUR ADEL ELOUED	198839010205629	3 139 630,55 DA	32/50	2 Mois
LOT : 03 CITE 17 OCTOBRE ELOUED	ETP DJABALLA H DJILANI ELOUED	197839010075129	1 929 976,51 DA	30/50	2 Mois
LOT : 04 OUDI ELALENDA + OUDI ELALENDA NORD	ETP BELAL NECIB ELOUED	198039010027143	4 985 267,00 DA	37/50	2 Mois
LOT : 05 CITE ELKHOBNA ERIGEBBA	ETP SOUAKER ABD ELMOUNIM GHARDAIA	198639010000932	1,430,737.00 DA	27/50	2 Mois
LOT : 06 TAGSOT SUD	ETP BAKAR NACER EDDINE ELOUED	188390101119105	1,347,199.00 DA	28/50	2 Mois
LOT : 07 GAMRA NORD	EUURL JAUD SERVICES GENERAL OURGLA	001339180009158	1,676,091.2 0 DA	20/50	2 Mois
LOT : 08 ELAWACHIR ROBAH	ETP ZLACI DJAMEL ELOUED	196539010086817	1,735,020.00 DA	38/50	2 Mois
LOT : 09 CITE ELEZDIHAR ELBAYADA	ETP MERIGA YAKOUB ELOUED	198539010119823	1,611,022.00 DA	33/50	2 Mois
LOT : 10 POINT DE GARDE ELOUED	ETP ZEGHAB KOUIDER ELOUED	197639010350529	2.990.946-00 DA	23/50	1 Mois

Les soumissionnaires qui sont intéressés à savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont tenues de se rapprocher de nos services, au plus tard 03 trois jours à partir de la première parution du présent avis conformément de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 suscitée.

Les soumissionnaires contestant le choix peuvent introduire un recours dans un délai de 10 Dix jours à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale .

MUSÉE DES BEAUX-ARTS:

Une virée à travers 600 ans d'art universel

Dans un environnement idyllique niché entre le complexe Ryadh El feth et le jardin d'Essai d'El Hamma, le musée national des Beaux-arts propose à ces visiteurs un voyage à travers six siècles d'histoire de l'art universel, à la faveur d'un nouveau parcours muséal, dans une bâtisse bientôt centenaire renfermant l'une des plus importantes collections du continent.



Pas moins de 8000 œuvres d'art, peintures, sculptures, livres anciens, moulages et autre mobilier constituent la collection de cet imposant musée de style art-déco conçu en quatre étages et ouvert en 1930 par les autorités coloniales françaises en célébration du «centenaire de la prise d'Alger».

Le musée propose une exposition permanente intitulée «Histoire de l'art universel». Il s'agit d'un nouveau parcours remontant l'histoire de l'art depuis la plus ancienne œuvre de la collection, «Le baptême du Christ» (1367) du peintre italien Barnaba Da Modena (1328-1386).

Le visiteur découvre par la suite le «Salon carré» où les œuvres de Rembrandt représentent l'école hollandaise à côté de l'académie royale de peinture, ou encore des peintures de l'école italienne accrochées dans un salon authentique, dont le «Portrait de Alexandre de Médicis» de l'italien Pontormo, datée du XVIe et restaurée en 2010 dans le laboratoire du musée. De salle en salle, le visiteur voit l'évolution des grandes écoles d'art à travers les œuvres de leurs fondateurs, le classicisme d'Antoine-Jean Gros, l'impressionnisme de Claude Monnet auteur d'une des œuvres majeures du musée, «Les rochers de Belle-Ile» (1886) ou encore les courants des symbolistes et des fauvistes. Le parcours est coupé par une halte sculpture avec en-

tre autres grands noms Auguste Rodin et Charles Despiau avant de continuer le parcours jusqu'à l'école du cubisme et les fameux croquis de Pablo Picasso. L'installation de ce nouveau parcours a été motivée par la volonté de mettre à la disposition du public un parcours «didactique et chronologique, balisé par une nouvelle signalétique». Cependant le musée ne dispose pas de guide ni d'audio guide pour les visiteurs. Avec la même conception, la salle Bachir Yelles abrite l'exposition «L'épopée» retraçant l'histoire d'Alger. Cet espace donne accès à la pergola, où sont exposés de nombreuses sculptures -un des atouts majeurs du musée- une grande terrasse avec une vue imprenable sur le jardin d'essai et la baie d'Alger.

Monnet, Corot, Bourdelle, Racim parmi d'autres

L'œuvre de l'italien Barnaba Da Modena, reproduisant des scènes bibliques, représentée le plus ancien trésor de cette bâtisse. Daté de 1367, ce tableau est exposé dans une vitrine en verre.

Connu pour être une des fondateurs du courant impressionniste Jean-Baptiste Camille Corot propose ces deux toiles intitulées «Paysages d'Ile de France», d'apparence anodines, elles puisent leur particularité dans leur histoire. Le peintre avait exécuté ces dessins sur les

murs d'un kiosque, avant que les peintures ne soient transférées sur la toile.

Dans le même courant artistique le musée expose fièrement la pièce maîtresse de sa collection, «Les rochers de Belle-Ile» de Claude Monnet, une œuvre majeure de l'impressionnisme. Dans le «Cabinet des estampes» trône l'œuvre majeure de la miniature algérienne, «L'histoire de l'Islam», signée des mains d'un des plus grands noms de la miniature mondiale Mohamed Rahim, alors que dans la galerie des bronzes, une imposante sculpture, dédiée au héros de la mythologie grecque Héraclès, happe tous les regards. Réalisée par Antoine Bourdelle (1861-1929) dans les années 1910, «Héraclès archer» s'inspire d'un des douze travaux d'Héraclès et a été installée avant de finaliser la construction des murs.

Deux géants de la peinture algériennes se partagent un espace d'exposition avec des peintures d'Asie centrale, Mhamed Issiakhem (1928-1985) et le peintre du signe Mohamed Khadda (1930-1991). A eux deux, ils représentent les fondements de la peinture algérienne contemporaine, avec une «écllosion du signe» (...) et une «récupération des bruns, des roux, des ocres et des bleus de sa terre», écrivait Jean Sénac sur les œuvres de Khadda. «La mendiante» de Mhamed Issiakhem réconcilie le visiteur avec une peinture al-

gérienne profondément ancrée dans la terre, la souffrance, et le mère.

Petits musées dans le musée

En plus de cette collection, une bibliothèque riche de plus de 10 000 ouvrages dédiés à l'histoire de l'art, à l'archéologie, aux arts et à l'architecture, est également ouverte à la demande. Inaugurée en 1942 elle conserve son mobilier d'origine.

Dans cette bibliothèque, dont le plus ancien ouvrage remonte au XVIIIe, les livres sont rangés dans des meubles hauts comportant des escaliers et des échelles en bois. Autre petit musée, le «Cabinet des estampes», Baptisé également salle Mohamed Racim, il renferme 1500 œuvres sur papier (esquisses, documents, manuscrits,...) qui font l'objet d'un effort de conservation particulier dans les laboratoires du musée. D'autres salles sont également réservées au courant orientaliste et proposent des œuvres de peintres de renom à l'instar de Eugène Delacroix, de Hippolyte Lazerger ou encore les dernières acquisitions du musée, signées Etienne Dinet. Le musée, offre également aux visiteurs, en plus de la terrasse, des espaces de détente dans une végétation luxuriante et invite ses hôtes à continuer ce parcours en regagnant la grotte Cervantès et le jardin d'essai au pied de ce haut lieu de la culture.

FÊTE DE LA MUSIQUE: Le duo italien «Alternò» en concert à Alger



«Duo Alternò», un ensemble italien de musique de chambre composé du pianiste Riccardo Piacentini et de la soprano Tiziana Scandaletti, a animé jeudi à Alger un concert à l'occasion la Fête internationale de la musique.

Organisé par l'Institut culturel italien en Algérie, le concert accueilli à l'auditorium de la Radio algérienne, était une occasion pour cet ensemble spécialisé dans la musique classique du XXe siècle et contemporaine, pour revisiter des œuvres de compositeurs universels. Riccardo Piacentini et Tiziana Scandaletti ont déroulé un répertoire (Chansons en rose) d'une dizaine de pièces, enrichi par de «photos-sons» mises en relation avec le répertoire italien contemporain.

Le duo a rendu hommage, à cette occasion, à des compositrices italiennes telles Silvana Copperi, Sonia Bo et Rossella Spinosa, entre autres, ressuscitées à travers des extraits enregistrés par le duo et composés par Riccardo.

Inspirées de la vie quotidienne à l'issue du séjour des membres du duo à Alger, ces compositions «Photos-songs» de Riccardo donnent du son à des images prises dans des lieux populaires de la capitale. «C'est une sorte de reportage de paysages sonores qui s'entremêlent musicalement», explique ce pianiste-compositeur qui se produit pour la deuxième fois en Algérie, après son premier concert en 2016.

«Duo Alternò» a fait ses débuts en 1997 au Festival de musique contemporaine italienne de Vancouver, où il a donné des concerts et des master-class pour des étudiants en musique. L'ensemble, considéré comme un des repères les plus importants du répertoire voix-piano des œuvres de compositeurs contemporains et du XXe siècle, a joué sur de nombreuses scènes internationales notamment en Argentine, Belgique et Autriche et en plus des festivals en Italie. Des compositeurs de renom à l'image d'Ennio Morricone et Giacomo Manzoni ont écrit des pièces pour Tiziana Scandaletti et Riccardo Piacentini, diplômés en interprétation vocale et en composition et piano, respectivement. Le Duo Alternò compte à son actif une vingtaine d'albums notamment «La voix contemporaine en Italie», sorti en 2013.

Le laboratoire de conservation et de restauration

Installé près de la galerie des bronzes, dans les coulisses du musée national des Beaux-arts, le laboratoire veille à la préservation d'une collection de 8000 œuvres, au contrôle de l'environnement des espaces d'expositions et apporte un appui certain aux travaux de recherche et d'authentification. Avec quatre conservateurs, trois archéologues et un ingénieur de laboratoire, le musée assure sur place un travail allant de la préservation préventive, à la restauration des pièces muséales en passant par des programmes d'authentification, de recherche et de publication.

Des vases en céramique asiatique, des pièces de dinanderie de la période ottomane, des toiles et du mobilier italien du XVIIIe ont été ainsi restaurés dans ce laboratoire intégré au musée avant de rejoindre les salles d'exposition.

L'équipe a également restauré des œuvres comme «Le porteur d'eau» du peintre français orientaliste Hippolyte Lazerger ainsi que des peintures italiennes restées longtemps anonymes et authentifiées grâce au travail de cette même équipe.

La toile «chemin du Qaddous», de Sintès Joseph datée de 1911, est actuellement en restauration après l'apparition de craquelures dues au vieillissement. Pour ce genre d'opération, l'équipe utilise des produits d'entretien préparés sur place. Les produits commerciaux étant bannis, ce sont les produits naturels comme la colle de poisson, la colle de nerf, la colle d'os, la cire d'abeille ou les résines naturelles qui sont favorisés. Cet espace du musée, dont l'accès aux visiteurs est accordé sur demande, comporte également une chambre noire où l'équipe procède au diagnostic des pièces à l'aide

de caméras infrarouges et des lampes à UV, avant d'établir le protocole de restauration.

Le travail de désinfection du bois représente également une grande partie de la restauration, en plus des contrôles périodiques. En outre, le laboratoire dispose de deux tables de rentoilage. Le procédé permet de réparer, de renforcer les toiles endommagées ou fragilisées en ajoutant, par aspiration, de la toile d'origine, identique à celle utilisée par le peintre. Malgré les différentes formations de mise à niveau au profit de son équipe, le laboratoire accuse un manque dans les équipements techniques: appareillages d'analyse et d'expertise «plus performants» et «équipements informatisés de contrôle d'humidité de température», notamment.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:00

Le grand concours



Tenant du titre, Christophe Beaugrand remet son trophée en jeu face à une vingtaine d'amateurs plus déterminés que jamais à gagner. Avec notamment Samuel Etienne, Cyril Féraud, Sébastien Folin, Julien Lepers, Laurie Cholewa, Hervé Mathoux, Frédéric Calenge, Nelson Monfort, Laurent Mariotte et Juan Arbelaez. Sans oublier Valérie Dami-dot, Olivier Delacroix, Karine Ferri, Elsa Fayer, Alex Goude, Bruno Guillon, Iris Mittenaere, Laurent Maistret et Sylvie Tellier. A l'issue de trois manches et des dizaines de questions de culture générale, un seul remportera le concours devant ses pairs.

France 2 20:05

Fort Boyard



L'émission fête ses 30 ans d'existence. A l'occasion de ce numéro anniversaire, le Père Fouras a imaginé de nouvelles épreuves «Le Temple maudit», «L'Hôtel», «Le Roi du silence», «Le Cotton-Tige aérien» et «Le Double Saut de l'ange» que vont devoir affronter six célébrités : Bruno Guillon, Camille Lacourt, Anne-Gaëlle Riccio, Elodie Gossuin, Laurent Maistret et Gérard Vives. Elles vont devoir dépasser pour récolter le maximum de boyards au profit de l'association Sourire à la Vie, qui accompagne les enfants souffrant du cancer. Depuis 30 ans, 3 139 283 euros ont ainsi été reversés à 218 associations.

France 3 20:00

Le prix de la vérité

Réalisateur : Emmanuel Rigaut
Avec : Mimiie Mathy, Mathieu Delarive



Le cadavre d'une jeune femme est retrouvé dans la piscine d'un hôtel de luxe de Saint-Paul-de-Vence. Les enquêteurs de la gendarmerie locale découvrent rapidement qu'il s'agit d'un meurtre. Le capitaine Marie Jourdan arrive alors de Lyon afin de prêter renfort aux policiers locaux. Les membres de la brigade ne voient pas du meilleur œil l'intrusion de cette femme flic au caractère bien trempé. D'autant qu'elle n'est pas du genre à ménager les notables du coin.

CANAL+ 20:05

Sans un bruit

Réalisateur : John Krasinski
Avec : Emily Blunt, Noah Jupe



Au 89e jour d'une catastrophe qui a laissé la Terre dévastée, dans une petite ville américaine désormais fantôme, la famille Abbott cherche des produits de première nécessité dans une superette abandonnée. Lee Abbott, son épouse Evelyn, et leurs enfants, les garçons Beau et Marcus ainsi que leur fille adolescente sourde et muette Regan, prennent soin de faire le moins de bruit possible. En effet, ils sont les cibles de créatures mortelles, qui se repèrent uniquement aux sons produits par leurs proies.

6 19:50

NCIS : Los Angeles

Réalisateur : Diana Valentine
Avec : Chris O'Donnell, Daniela Ruah



Au moment où il s'apprête à fournir des preuves sur l'utilisation d'armes chimiques contre des civils par un général syrien qui répond au nom de Naser, David Sarraf est brutalement attaqué. Alors qu'il se trouve entre la vie et la mort, Kensi le reconforte du mieux qu'elle le peut. Sam et Callen collaborent avec le Tribunal pénal international pour localiser Naser au plus vite. Arlo Turk participe lui aussi aux investigations, mais ses méthodes rebutent les membres du NCIS. Le département d'Etat intervient bientôt dans l'enquête.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2197

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	9	6				1	3												
4																			6
3			6		8														4
		7		9		3													
			3		2														
	3		8		2														
1			8		4														
8																			5
	4	9																	4 7



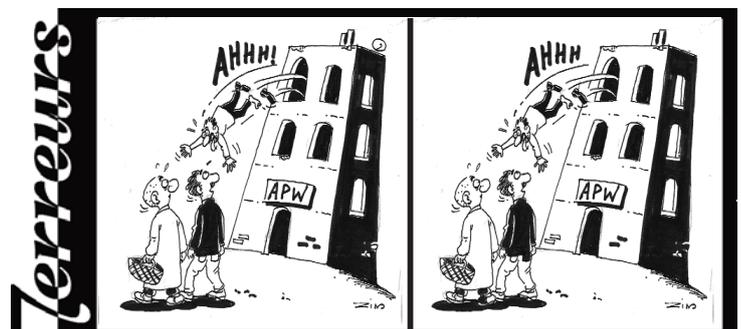
"Il n'est rien de plus précieux en ce monde qu'un ami prêt à vous aider."

Plaute

Mots croisés n°2197

- Horizontalement :**
- Qui n'est jamais pareil
 - Fas très ponctuées - Adresse toute proche
 - Personne bien placée - Dieu des zéphyrs
 - Thermes de l'Ariège - Marcherai à l'aventure
 - Entrais en action - Phase de satellite
 - Peigne - L'argent du physicien
 - Profilés - Préférés
 - Tontes - Aigre
 - Mot de congé - Fis de fines plaisanteries
 - Marque distinctive - Outil de nettoyage d'orfèvre
- Verticalement :**
- Ensemble d'ustensiles en cuivre
 - Métal inaltérable - Profession
 - Endosse - Pas notées du tout
 - Mit hors de lui
 - Surplus militaire - Poème lyrique
 - Cessera d'évoluer (se)
 - Fis une seconde fois - Pièce d'antan
 - Il vaut bien le fer - Montrera sa joie
 - Graveleuses - Déesse de fellah
 - Idéal d'avare - Provoqua des sourires
 - Brouillera
 - Fin de somme - Placée chez le notaire

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



RALLYE DES COLOMBES: «Une opportunité pour promouvoir la destination Algérie»

La Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) aspire à travers l'organisation de la 16^e édition du rallye international des Colombes, prévue du 21 au 24 juin, à développer la pratique sportive féminine et à promouvoir les paysages naturels et éblouissants des wilayas algériennes concernées par cette manifestation.

Selon les organisateurs, l'objectif recherché à travers le rallye des Colombes, ou rallye de régularité, est «non seulement de créer un espace de concurrence entre les différentes pilotes mais aussi inculquer les premières bases de la bonne conduite dans cette discipline réservée généralement aux hommes». Trente-quatre (34) équipages prendront part à la 16^e édition du rallye international des Colombes sur un parcours de quelque 1160 km répartis sur quatre étapes.

«L'objectif visé par cette manifestation est de promouvoir la destination Algérie et ses différentes régions touristiques, que ce soit pour les participantes algériennes ou étrangères», soulignent les responsables de la FASM.

Les participantes vont s'attacher à partir de vendredi matin aux quatre étapes de l'épreuve : Alger-Béjaïa (250 km), Béjaïa-Batna (395 km), Batna-Boussaâda (245 km) et Boussaâda-Alger (270 km).

«La vitesse maximale du rallye de régularité se situe en effet entre 60 et 70 km/h, selon les normes de l'instance internationale, sans parler du fait que les concurrentes seront tenues de respecter les autres aspects du code de la route et les différents mouvements de circulation», a-t-on précisé.

Outre l'Algérie (pays hôte) qui participera avec 23 équipages (pilotes et co-pilotes), 11 autres duos représentant quatre nations, à savoir la Tunisie, le Maroc, la France et l'Italie, seront présents à ce rallye de régularité destiné exclusivement aux dames sans limite d'âge.

Les organisateurs procéderont jeudi après-midi à Chéraga (Alger) au contrôle technique des véhicules avant de passer au tirage au sort pour désigner l'ordre de départ des voitures vendredi matin.

RALLYE INTERNATIONAL DES COLOMBES: 30 équipages au départ de la 16^e édition

Le départ de la 16^e édition du rallye international des Colombes a été donné vendredi à Alger en présence de 30 équipages dont 14 étrangers. Ce rallye de régularité destiné exclusivement aux dames, regroupe 16 équipages algériens, 13 français et 1 tunisien.

Les participantes vont devoir parcourir une distance totale de 1162 km répartis sur quatre étapes: Alger-Béjaïa (21 juin / 250km), Béjaïa-Batna (22 juin / 395 km), Batna-Boussaâda (23 juin / 245 km) et Boussaâda-Alger (24 juin / 270 km).

"L'objectif de ce rendez-vous est d'inculquer aux pilotes la discipline de respecter la vitesse autorisée et le code de la route sans oublier l'aspect sportif. Il y a aussi l'aspect touristique qu'on veut valoriser et promouvoir pour notre pays", a indiqué à l'APS, le chargé des manifestations internationales sportives de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Farid Sendjak Eddine.

Les organisateurs ont prévu des visites touristiques tout au long du parcours, à Cap Carbon (Béjaïa), aux Ruines romaines à Tingad (Batna), ainsi qu'aux oasis et



palmeraies à Boussaâda (M'sila). Selon Sendjak Eddine, le prix des droits de participation est symbolique pour toutes les participantes. "Nous avons fait face à beaucoup de problèmes à cause du manque

de temps. Pour y remédier, nous avons décidé de commencer à préparer l'édition 2020 dès maintenant, en établissant notamment le parcours, les invitations et les dossiers de publicité», a ex-

pliqué Sendjak Eddine. Les organisateurs ont procédé jeudi après-midi à Chéraga (Alger) au contrôle technique des véhicules avant de passer au tirage au sort pour désigner l'ordre de départ des voitures.

VOLLEY/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (PRÉPARATION): L'Algérie domine le Maroc (3-0)

La sélection algérienne de volley-ball (seniors hommes) a battu son homologue marocain 3 sets à zéro, jeudi au Centre de regroupement des élites sportives de

Soudania (Alger), dans le cadre des préparatifs au championnat d'Afrique des nations prévu en Tunisie du 19 au 29 juillet 2019. Les sets de la rencontre ont

été comme suit : 25-18, 25-18, 25-17. Une deuxième rencontre est prévue ce vendredi à Soudania entre les deux équipes à partir de 19h00.

DOPAGE:

L'AIU a reçu les données du laboratoire de Moscou de la part de l'AMA



L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), organe indépendant chargé d'enquêter notamment sur les cas de dopage, a annoncé jeudi avoir reçu les données du laboratoire de Moscou, au coeur d'un

vaste scandale de dopage, de la part de l'Agence mondiale antidopage (AMA). «L'AIU va débiter l'analyse des données LIMS immédiatement avec pour objectif de présenter ses conclusions au Conseil de

l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme) en temps voulu», annonce l'organe dans un communiqué, précisant avoir reçu les données mardi, mais ne pas savoir quand les analyses seront terminées.

L'AMA avait annoncé fin avril avoir récupéré plus de 2.200 échantillons dans l'ancien laboratoire moscovite, au coeur du système de dopage «institutionnel» ayant régné en Russie entre 2011 et 2015. La transmission des données du laboratoire était une des conditions demandées par l'AMA pour la réintroduction de l'Agence antidopage russe (Rusada), décidée en septembre 2018. L'IAAF a fait de l'analyse de ces données une condition préalable à un retour de la Russie, privée d'athlétisme international depuis novembre 2015 à cause d'un vaste scandale de dopage. Pour la 11^e fois depuis novembre 2015, le Conseil de l'IAAF a recalé la Russie début juin, notamment à cause de récentes révélations concernant des entraîneurs toujours en exercice bien que suspendus pour dopage, ou la tentative de la fédération russe de couvrir le sauteur en hauteur Danil Lysenko qui a manqué des contrôles antidopage. Le prochain Conseil de l'IAAF aura lieu en septembre à Doha à quelques jours des Mondiaux (27 septembre - 6 octobre), rendant hypothétique la présence d'une délégation russe au Qatar. Pour l'instant, plus de 80 athlètes russes bénéficient cependant du statut d'athlète neutre leur permettant d'être éligible aux compétitions internationales.

APS

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF/CAT DES U14 ANS: Début des épreuves à Bachdjarah

Le coup d'envoi du tournoi international ITF/CAT des U14 "garçons et filles" a été donné jeudi au Tennis club de Bachdjarah (Alger) en présence de 64 athlètes (32 garçons et 32 filles) issus de 8 pays.

Il s'agit de l'Algérie, de l'Egypte, de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Kenya, du Maroc, du Botswana, de la Libye.

«Le nombre de participants dans les tableaux finaux est de 64 joueurs, c'est un chiffre très important.

Il y avait même des joueurs en liste d'attente.

Concernant l'organisation, tout se passe dans les meilleures conditions, nous avons

mobilisé tous les moyens nécessaires afin de garantir le bon déroulement de cette manifestation», a déclaré à l'APS, le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bouchabou.

Dans les tableaux finaux, l'Algérie est présente avec 25 athlètes (12 garçons et 13 filles). "Nous allons jouer toutes nos chances pour atteindre les derniers tours notamment chez les garçons avec Slimane Kichou. Ce jeune a toutes les qualités pour monter sur le podium. Chez les filles, Mebarki est en mesure de bousculer les favoris malgré la rude concurrence. Ce genre d'échéance permettra à nos

joueurs de gagner en expérience et de se mesurer aux meilleurs", a estimé le DTN.

Ce tournoi précède la 9^e édition des Championnats d'Afrique des Jeunes U14 et U16 (par Equipés), prévus du 25 au 29 juin courant, au Tennis Club de Bachdjarah à Alger.

"Ce tournoi ITF/CAT sera une étape de préparation pour les Championnats d'Afrique des U14 et U16 programmés à Bachdjarah à partir de mardi prochain. Ces championnats sont qualitatifs aux championnats du monde des catégories U14 et U16. J'espère que nos joueurs vont jouer le jeu et profiter de l'occasion de disputer cette échéance à domicile", a conclu Bouchabou.

BASKET-BALL / AMICAL : Défaite de l'Algérie face au Maroc (80-65)

La sélection algérienne de basket-ball, seniors messieurs, qui effectue un stage de préparation à Istanbul depuis mardi, s'est inclinée face à son homologue marocaine (65-80), en match amical disputé mercredi soir dans la capitale économique turque.

Sous la houlette du coach, Bilal Faïd, de retour à la tête de la sélection nationale pour de nouveaux objectifs, le Cinq algérien a d'abord effectué un stage de quatre jours à Alger avant de s'envoler pour la Turquie, où il disputera trois autres matchs amicaux face à la sélection turque (U22), une sélection d'Istanbul et une deuxième confrontation face au Maroc. «Nous avons convoqué un effectif d'une moyenne d'âge de 24 ans. Notre premier objectif est la prospection des meilleurs joueurs qui composeront l'ossature de la sélection nationale. Par la suite nous tracerons un programme qui nous mènera vers l'AfroBasket-2021, qui reste notre principal objectif», a déclaré Faïd à l'APS. «Pour une reprise après plusieurs mois d'hibernation, les joueurs convoqués m'ont fait une très belle impression. Il ont tenu tête à la sélection marocaine qui est considérée parmi les meilleures équipes



africaines et dont les joueurs travaillent ensemble depuis plusieurs années», a-t-il ajouté. L'Algérie qui n'a plus pris part

à l'AfroBasket depuis 2015, débutera sa campagne de qualification pour la plus prestigieuse compétition africaine

en novembre 2019 avec l'objectif d'obtenir son tickets pour l'édition 2021, prévue au Sénégal.

MONDIAUX DE KUNG FU : 6 médailles dont une en or pour l'Algérie à Emeishan (Chine)

La sélection algérienne de kung fu a glané six médailles dont une en or lors des Championnats du monde disputés du 14 au 18 juin à Emeishan (province du Sichuan, Chine).

L'unique médaille en vermeil est re-

venue à Karim Aït-Rezk dans la spécialité Tai-Ji. L'athlète a décroché également une seconde médaille en argent dans la spécialité Epée Tai-Ji. Son compatriote Adel Hamzaoui a obtenu une médaille de bronze dans la même spécialité (Epée

Tai-Ji). Lors de ces Mondiaux, trois autres médailles de bronze ont été obtenues respectivement par Zine El-Abidine Belghazi dans l'épreuve de Hungar, Azeddine Arab (Wing Chun) et Mohamed Mahmoudi (mains nues).

SPORT/JO-2026 : Lippi à Lausanne pour soutenir Milan, le PM suédois pour défendre Stockholm

L'ex-sélectionneur italien Marcello Lippi, vainqueur du Mondial-2006, sera présent lundi à Lausanne, jour de la désignation de la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver 2026, pour soutenir la candidature de Milan/Cortina d'Ampezzo, selon l'organisation italienne, jeudi.

Sa seule rivale, la candidature de Stockholm/Åre, sera elle défendue par le Premier ministre suédois Stefan Löfven, qui prendra la parole lundi

matin devant les membres du CIO.

M. Löfven «exprimera personnellement le soutien sans équivoque de son gouvernement à la candidature de Stockholm pour accueillir les premiers JO d'hiver de l'histoire de la Suède», déclare le comité de candidature suédois dans un communiqué.

Le comité de candidature de Milan avait annoncé mercredi que le Premier ministre italien Giuseppe Conte serait

également présent lundi à Lausanne, au côté notamment d'Alberto Tomba, double champion olympique de ski.

Désormais âgé de 71 ans, Lippi, l'ancien entraîneur de la Juventus Turin sera accompagné à Lausanne par les présidents du Milan AC, Paolo Scaroni, et de l'Inter Milan, le Chinois Steven Zhang, le stade San Siro de Milan ayant été retenu pour être le théâtre de la cérémonie d'ouverture des JO-2026.

Après le retrait de plusieurs

villes dont Calgary (Canada) et Sion (Suisse), seules deux candidatures restent en lice pour l'organisation des JO d'hiver 2026, celles de Milan/Cortina d'Ampezzo et Stockholm/Åre.

L'annonce de la ville hôte est prévue lundi à (16h00 GMT). L'Italie a déjà accueilli à deux reprises les JO d'hiver, en 1956 déjà à Cortina d'Ampezzo et en 2006 à Turin. Dans toute son histoire, la Suède n'a organisé que les JO d'été en 1912 à Stockholm.

ATHLÉTISME-CHAMPIONNAT ARABE (CADETS/CADETTES): La Tunisie organisera la 7^e édition du 4 au 7 juillet

La Tunisie organisera du 4 au 7 juillet prochain au stade d'Athlétisme de Radès, le 7^e championnat arabe des jeunes (catégorie: cadets et cadettes), a annoncé la Fédération tunisienne d'Athlétisme (FTA)

L'édition 2019 verra la participation d'environ 350 sportifs représentant 14 pays (la Tunisie, l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Liban, le Sultanat d'Oman, le Ko-

weït, l'Égypte, le Qatar, le Yémen, la Somalie, l'Irak, le Maroc, la Libye et les Emirats arabes unis, ont précisé les organisateurs.

La Tunisie va accueillir pour la troisième fois en l'espace de cinq ans cette manifestation de jeunes dont la concurrence s'annonce rude notamment entre le Qatar, l'Arabie saoudite et la Tunisie dans les épreuves de vitesse, l'Égypte dans

les épreuves de terrain et l'Algérie pour les courses de demi-fonds, estime le conseiller technique en charge de l'élite tunisienne auprès de la FTA, Mohamed Habib Belhaj.

Le 7^e championnat arabe des jeunes sera l'occasion pour les jeunes athlètes arabes de mieux se préparer pour le championnat du monde juniors, prévu en 2020 au Kenya.

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE U16 GARÇONS (3^e JOURNÉE) : Victoire de l'Algérie devant la Tunisie (64-59)

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 16 ans (U16) a décroché sa première victoire au Championnat arabe des nations de la catégorie, en s'imposant devant son homo-

logue tunisienne sur le score de 64 à 59, pour le compte de la 3^e journée de compétition disputée jeudi au Caire (Égypte). La «Cinq» algérien s'était incliné lors de ses deux

premières sorties, respectivement, face au Liban (52-88) et l'Arabie saoudite (41-57). Samedi, l'Algérie défit l'Égypte, avant de conclure le tour préliminaire dimanche face au

Bahreïn. A l'issue du tour préliminaire, les quatre meilleures équipes du classement disputent les demi-finales prévues lundi, alors que la finale est programmée mardi.

BADMINTON / FINALE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE PAR ÉQUIPES (SENIORS- JUNIORS): 6 clubs attendus à Mila

Six clubs animeront la phase finale du Championnat d'Algérie de badminton par équipes (seniors-juniors), prévue vendredi et samedi à la salle omnisports de Ferdjioua (Mila), a-t-on appris jeudi du directeur de l'organisation sportive à la Fédération algérienne, Azeddine Amaloul.

La compétition sera répartie en deux catégories, selon les normes internationales, à savoir la «Thomas Cup» pour les messieurs et la «Huber Cup» pour les dames. Les éliminatoires sont prévues vendredi, alors que les demi-finales et les finales sont programmées samedi. D'autre part, Amaloul a indiqué que la finale de la Coupe d'Algérie a été programmée les 28 et 28 juin à la salle omnisports de Hammamet (Alger).

Les équipes engagées :

CASA Mohammadia (Alger), ATS Ouled-Moussa (Boumerdès), Madala (Béjaïa), MB Béjaïa, Celtic Béjaïa et Club Bougaâ (Sétif).

TOUR DE SUISSE: Tolhoek signe sa première victoire, Bernal en jaune

Le Néerlandais Antwan Tolhoek (Jumbo) a remporté jeudi en solitaire la 6^e étape du Tour de Suisse arrivée dans la station de ski de Flumserberg, où le Colombien Egan Bernal (Ineos) s'est emparé du maillot de leader du classement général.

Equipier du Slovène Primož Roglič sur le Tour d'Italie le mois dernier, Tolhoek a signé à 25 ans sa première victoire sur le circuit professionnel, au terme d'un parcours de 120 km conclu par une arrivée au sommet.

Cette 6^e étape a aussi été marquée par la prise de pouvoir d'Egan Bernal, qui s'est envolé dans les deux derniers kilomètres.

Finissant deuxième à 17 secondes du vainqueur du jour, le lauréat du dernier Paris-Nice prend la tête du classement général et succède en jaune à Peter Sagan, logiquement lâché jeudi sur les pentes de la montée vers Flumserberg (8,5 km à 9%).

De bon augure à deux semaines du Tour de France pour la formation Ineos, accablée ces dernières semaines: après le forfait du quadruple vainqueur Christopher Froome à la suite de sa chute sur le Dauphiné, le vainqueur sortant Geraint Thomas, à terre mardi, a été contraint à l'abandon sur les routes suisses -- mais pourra défendre son titre en juillet, assure son équipe.

A défaut d'être le leader affiché d'Ineos, Bernal sera une des cartes maîtresses de la formation britannique en France.

La 7^e étape vendredi, longue (216km) et montagnaise, s'élance d'Unterterzen pour rallier le col du Saint-Gothard, en passant par le col du Lukmanier.

La Fifa dépêche sa secrétaire générale pour superviser la gestion de la CAF

La secrétaire générale de la Fifa Fatma Samoura a été nommée déléguée générale pour l'Afrique à partir du 1er août, pendant six mois, pour superviser la Confédération africaine (CAF) secouée par polémiques et scandales ces derniers mois, ont annoncé jeudi les deux instances.

La dirigeante sénégalaise a été sollicitée «afin d'évaluer la situation actuelle et de contribuer à l'accélération du processus de mise en oeuvre des réformes en cours, destiné à assurer à la CAF un fonctionnement de manière transparente, efficace et selon les standards de gouvernance les plus élevés», selon le communiqué conjoint.

«Il est prévu qu'un audit général de la CAF soit mené dans les plus brefs délais par la Fifa et la CAF», est-il précisé. Fatma Samoura, qui conserve ses fonctions à la Fifa, peut être prolongée dans sa mission au-delà du 30 janvier 2020, en cas d'accord entre les deux organisations. A la veille du coup d'envoi de la CAN en Egypte, le football africain joue sa crédibilité, après plusieurs scandales qui ont élaboussé son image, le dernier étant la décision de la CAF de rejouer la finale retour de la Ligue des champions en raison d'une panne de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

«J'ai vu qu'il y a eu des problèmes. C'est malheureux. (...) C'est une question de crédibilité pour toute l'Afrique», avait déclaré le patron de la Fifa, Gianni Infantino début juin. Son président malgache Ahmad Ahmad est, lui, escorté par des soupçons de corruption, après son interpellation par la police française en juin. Il est ressorti libre de sa garde à vue, et ne fait pas à ce stade l'objet de poursuites.

«Arrêtons ces fausses rumeurs!», a réagi le dirigeant au Caire. «J'ai été interpellé à Paris, pas arrêté! Interpellé pour une audition, et la plainte n'a même pas été (déposée) contre moi.

J'entends partout corruption. Même la justice, vous n'écoutez pas! C'est pour ça que j'ai insisté, parce qu'il n'y a pas mieux que la Fifa qui puisse venir voir ce qu'il se passe à l'intérieur de la CAF.» «Je peux vous garantir. Au bout de ces investigations, vous allez entendre beaucoup de choses! C'est d'un commun accord, en toute sincérité, que nous allons travailler ensemble», a-t-il poursuivi.

CAN-2019/CAMEROUN : Les joueurs en grève à la veille du début du tournoi

A la veille de l'ouverture de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019), les joueurs de la sélection camerounaise de football ont entamé un grève qui risque de compromettre la participation des tenants du titre. Les joueurs camerounais seraient en grève depuis jeudi matin au sein de leur hôtel à Yaoundé. Le motif : comme le rapporte le site Afrik Foot, ils réclament le versement de la prime de participation à la compétition (évaluée à 30 500 euros). Il y a urgence puisque les Lions Indomptables doivent se rendre avant ce jeudi soir minuit en Egypte s'ils ne veulent pas être disqualifiés (il faut arriver dans le pays hôte cinq jours avant le premier match, Cameroun - Guinée Bissau mardi, selon le règlement). «Le staff a tenté de faire intervenir la légende Samuel Eto'o en tant que médiateur mais les négociations n'auraient pas abouti», indique le média spécialisé. A la CAN-2019, le Cameroun a été versé dans Groupe F aux côtés de la Guinée-Bissau, le Ghana et le Bénin.

APS

FOOTBALL/CAN-2019 : L'arbitrage vidéo utilisé à partir des quarts de finale (Ahmad Ahmad)

L'assistance à l'arbitrage vidéo (VAR), qui a fait polémique lors de la finale retour de la Ligue des champions africaine, sera employée à partir des quarts de la CAN-2019, a annoncé jeudi le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad.

«C'est une mesure de prudence. Quand vous voyez les différents pays qui utilisent la VAR, ils ne se précipitent pas d'aller dès le début.

C'est une technologie que beaucoup de gens n'utilisent totalement pas encore», a déclaré le patron de l'instance organisatrice depuis Le Caire, à la veille du match inaugural entre l'Egypte et le Zimbabwe. «Au début, c'était prévu pour les demi-finales, mais nous avons exigé qu'il faut aller un peu plus en avant. Le comité exécutif a décidé pour les quarts de finale, pour que ce soit une réussite», a-t-il poursuivi. Son annonce était attendue depuis la polémique liée à la VAR qui a empoisonné la finale retour de la



Ct entre l'Espérance de Tunis et le Wydad Casablanca, et plus largement l'image du football africain, fin mai.

Dans une décision inédite, la CAF avait tranché pour faire rejouer ce match que les Marocains, excédés,

avaient quitté en seconde période après une panne de la VAR qui aurait dû leur valider un but refusé pour hors-jeu.

CAN 2019: «Tout est prêt pour l'organisation du tournoi» (Ahmad Ahmad)

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad a assuré jeudi au Caire que «tout est prêt» à la veille du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2019 prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet.

«Tout est prêt pour l'organisation

de cette CAN grâce à Dieu et aux chefs d'Etat africains en qui j'ai une grande reconnaissance», a déclaré Ahmad Ahmad lors d'une conférence de presse.

«Les préparatifs de la CAN sont au beau fixe. Les feux sont au vert pour une réussite totale de ce tournoi», a dit Ahmad Ahmad. Avant le match d'ou-

verture Egypte-Zimbabwe, le président de l'instance africaine a aussi assuré que «nous avons la garantie totale du gouvernement égyptien en matière de sécurité.» Sur l'arbitrage, le comité exécutif de la CAF a décidé que l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) ne sera utilisée qu'à partir des quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS: Trois points défalqués au CSC et à la JSK, les deux présidents de clubs suspendus deux ans (LFP)

Les présidents du CS Constantine Arama Tarek et de la JS Kabylie Mellal Cherif ont écopé de deux (02) ans de suspension fermes de toute fonction officielle et/ou activités en relation avec le football avec proposition de radiation à vie de toutes compétitions ou activités sportives, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

La commission de discipline a décidé également de défalquer trois points aux deux équipes appliquée la saison prochaine suite aux déclarations aux médias des présidents du CS Constantine

et JS Kabylie à l'issue de la dernière journée de la saison 2018-2019.

Outre les trois points défalqués aux deux équipes, la commission de discipline a donné match perdu pour le CSC et la JSK de la 30e journée du championnat saison 2018-2019 sans attribuer les points à l'équipe adverse.

La JS Kabylie et le CS Constantine devront en outre s'acquitter d'une amende d'un million de dinars chacun.

Tout a commencé à l'issue du match JS Kabylie - CABB Arréridj (2-0), disputé le 26 mai et comptant pour la 30e

et dernière journée de Ligue 1 de football.

Le président kabyle avait jeté un pavé dans la mare en accusant le directeur général du CSC, Tarek Arama, de vouloir exiger la somme de 2,5 milliards de centimes pour battre l'USMA et offrir le titre à la JSK, chose que le dirigeant constantinois a niée en bloc. La JSK comptait sur une défaite ou un match nul de l'USMA à Constantine pour remporter le titre, revenu finalement aux Algérois, vainqueurs (3-1).

Quelques jours plus tard, Mellal a diffusé un enregistrement téléphonique avec

Arama dans lequel ce dernier a accusé l'USMA de tentative de corruption, tout en incitant Mellal à verser aux joueurs constantinois une prime exceptionnelle pour les motiver à battre le club algérois.

Dans un communiqué publié récemment, l'USMA a rejeté toute tentative d'arranger le match: «Monsieur Arama devra répondre à la justice de notre pays pour ces graves accusations.

La direction de l'USMA compte faire-valoir ses droits et poursuivre en justice toute partie qui a accusé le club sans apporter de preuves».

Collecte nationale pour «motiver» l'équipe tanzanienne

Les autorités tanzaniennes ont lancé jeudi à Dar es Salaam, la capitale économique, une collecte nationale visant à réunir près d'un demi-million de dollars pour «motiver» la sélection nationale qui dispute dimanche son premier match en Coupe d'Afrique des Nations (CAN) depuis près de 40 ans.

Dès jeudi midi, un tiers de la somme avait été recueilli selon la vice-présidente du pays Samia Suluhu qui a souligné que «l'objectif est d'atteindre un milliard de shillings», soit environ 436.000 dollars américains.

«Notre dernière participation date d'il y a 39 ans.

Durant tout ce temps, nous étions endormis. Maintenant, nous nous ré-

veillons», a déclaré Mme Suluhu qui dirigeait la collecte de fonds au nom du président John Magufuli.

«C'est notre équipe, l'équipe des Tanzaniens. Nous devons la soutenir financièrement», a ajouté la vice-présidente, expliquant que le gouvernement n'avait pas prévu de budget pour une éventuelle participation de l'équipe nationale à la compétition continentale.

Elle a souligné que l'essentiel des fonds récoltés servirait à «motiver nos jeunes pour qu'ils jouent de toutes leurs forces».

Des personnalités et des entreprises se sont ainsi relayées devant la vice-présidente pour dévoiler le montant de leur enveloppe. La Tanzanie qui fait

partie du groupe C, jouera son premier match de poule dimanche contre une des valeurs sûres du continent, le Sénégal. Elle sera ensuite opposée à son voisin Kényan (27 juin) et à l'Algérie (1er juillet). Les Taifa Stars («Les Etoiles de la Nation») seront emmenées par leur capitaine Mbwana Samatta, qui a fini meilleur buteur du championnat de Belgique cette saison.

Après sa qualification en mars, l'équipe, qui pointe à 131e place du classement Fifa, avait été reçue par le président John Magufuli qui avait offert à chacun une parcelle de terrain dans la capitale administrative du pays, Dodoma, «pour l'honneur fait à la Tanzanie».

PSG : Neymar en "rébellion" ?

Alors que le quotidien Mundo Deportivo évoque ce jeudi une première offre du Real Madrid pour le Brésilien (voir brève 9h03 et mise à jour à 10h45), le journal Sport annonce le Parisien en "rébellion" contre le PSG ! D'après le média catalan, Neymar ne souhaite pas revenir à Paris et a fait savoir aux dirigeants parisiens sa volonté de quitter le champion de France en mai dernier. Entre les deux parties, la rupture serait même totale avec aucune communication entre la direction et le père du joueur, Neymar Sr.



NAPLES : Le message de James Rodriguez

Si James Rodriguez (27 ans, 20 matchs et 7 buts en Bundesliga cette saison) est associé au dossier Neymar en Espagne, en étant évoqué comme monnaie d'échange, c'est bien vers Naples que le milieu offensif du Real Madrid semble se diriger. Alors que le président du club italien Aurelio De Laurentiis a confirmé des négociations, le joueur colombien ouvre clairement la porte.

"Le Napoli est un club chargé d'histoire, dont l'histoire dépasse celle de Diego Maradona. Je pense que je serais bien dans ce contexte. Mais je ne pense qu'à la Colombie et à la Copa America", a confié l'ancien Monégasque dans des propos relayés par Sky Italia.

Un prêt payant de 10 millions d'euros, assorti d'une option d'achat fixée à 30 millions d'euros, est évoqué en Italie.

REAL : Zidane "excité" par son mercato!

Avec les signatures d'Eder Militão (21 ans), Ferland Mendy (24 ans), Eden Hazard (28 ans), Rodrygo (18 ans) et Luka Jovic (21 ans), on peut dire que Zinedine Zidane est particulièrement gâté en ce début de mercato. Et l'entraîneur du Real Madrid ne cache pas sa satisfaction.

"Je suis très, très excité par ces arrivées ! C'est très intéressant pour nous, s'est emballé sur la chaîne officielle de l'International Champions Cup. C'est une saison importante, une nouvelle saison, et on a l'ambition de retrouver le succès. C'est pour ça qu'on travaille encore, il n'y a pas de vacances pour nous. On est là pour travailler et réussir une bonne saison. (...) C'est important d'avoir tous les joueurs pour la préparation. C'est pour ça qu'on a déjà recruté des joueurs, pour être prêts le plus vite possible."

MANCHESTER UTD : Aubameyang ciblé, mais...

Pour pallier le départ attendu de son attaquant Romelu Lukaku à l'Inter Milan, Manchester United songerait sérieusement au buteur d'Arsenal Pierre-Emerick Aubameyang (30 ans, 51 matchs et 31 buts toutes compétitions cette saison). D'après Talk Sport, les Red Devils feraient du Gabonais leur priorité en attaque et une offre de 80 millions d'euros serait déjà dans les tuyaux.

Une tentative osée, mais dont les chances d'aboutir paraissent quasiment nulles ! D'une part, car les Gunners n'ont aucun intérêt à vendre le meilleur buteur du dernier exercice de Premier League, et ce encore moins à un concurrent direct. Mais aussi car l'ancien Stéphanois ne cesse de clamer son envie de rester, malgré l'échec d'une qualification pour la prochaine Ligue des Champions. Autant dire que Manchester United part de très loin sur ce dossier...



PORTO : Une offre formulée pour Buffon

En quête d'un gardien pour succéder à Iker Casillas, victime d'un infarctus début mai, le FC Porto vise le Rennais Thomas Koube (voir ici). Problème, Rennes espère garder le Tchèque et demande donc beaucoup d'argent. Selon RMC, le club portugais a donc décidé de faire une offre à Gianluigi Buffon (41

ans, 17 matchs en L1 cette saison), annoncé depuis plusieurs jours dans le viseur des Dragons et laissé libre par le PSG. Le portier italien n'a pas encore donné sa réponse et Porto continue de négocier avec le Stade Rennais en parallèle.



CHELSEA : Cech est de retour au club

Comme prévu, Petr Cech (37 ans) revient à Chelsea. Alors qu'il vient de mettre un terme à sa carrière de joueur à Arsenal, l'ancien gardien des Blues réintègre un club dans lequel il aura passé onze belles saisons (de 2004 à 2015). Dans lequel le Tchèque occupera désormais un rôle de directeur technique, annonce la formation londonienne ce vendredi. Le retour d'une légende qui pourrait bientôt être suivi par Frank Lampard, attendu comme le successeur de Maurizio Sarri sur le banc du vainqueur de la dernière Ligue Europa (voir la brève du dimanche 16/06).

Leicester : United ou City, Maguire a choisi

Grâce à ses belles performances avec la sélection anglaise lors de la Coupe du monde 2018, le défenseur central de Leicester Harry Maguire (26 ans, 31 matchs

et 3 buts en Premier League cette saison) a vu sa cote grimper en flèche. Approché par les cadors de Premier League après une nouvelle saison réussie, l'ancien d'Hull City pourrait enfin faire le grand saut cet été et rejoindre un club plus huppé.

Depuis plusieurs semaines, les deux clubs de Manchester se livrent une belle

bataille pour tenter d'attirer le Britannique. Mais le champion en titre, Manchester City, aurait pris une avance considérable sur son rival United, d'après le Daily Telegraph. Mieux, Pep Guardiola et ses dirigeants seraient prêts à débours les 73 M€ réclamés par les Foxes. Un accord serait donc plus que jamais proche...



Présentation de la 1^{re} édition de l'Atlas des ressources énergétiques renouvelables de l'Algérie

La première édition de «L'Atlas des ressources énergétiques renouvelables de l'Algérie» a été présentée jeudi à Alger par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). Cet ouvrage d'une soixantaine de pages en couleurs, réalisé par une équipe de chercheurs du CDER, comporte des cartes identifiant, région par région, le potentiel national en énergie renouvelable: le solaire, l'éolien, la géothermie et la biomasse. Rédigé en trois langues (arabe, anglais et français), l'ouvrage est destiné notamment aux investisseurs nationaux et internationaux, intéressés par le développement des énergies renouvelables en Algérie, selon ses auteurs. L'ouvrage sera mis à la disposition des représentations diplomatiques pour «vendre la destination Algérie» et mettre en évidence les nombreuses opportunités d'investissement offertes par le pays dans le renouvelable. L'Atlas sur les énergies renouvelables de l'Algérie se veut aussi une référence, un outil d'aide à la décision et un instrument de travail destiné aux décideurs, aux acteurs publics et privés, ainsi qu'aux chercheurs et universitaires.

L'Atlas solaire algérien est basé, selon ses auteurs, sur des données analysées et précises, émanant de sources multiples et collectées sur une période de 37 ans.

ALGÉRIE-LIBYE Quatre avions chargés d'aides humanitaires, destinées à la ville libyenne de Ghat, atterrissent à l'aéroport de Djanet

Quatre (04) avions militaires chargés d'aides humanitaires d'urgence destinées aux populations de la région de Ghat (Libye), durement touchée par les dernières inondations, ont atterri, jeudi, à l'aéroport de Djanet (Illizi).

Octroyés par le Gouvernement algérien, les aides ont été accueillies, à l'aéroport de Djanet, par le Wali d'Illizi, Aïssa Boulahia et le Wali délégué de Djanet, Kadjiba Abdallah, ainsi que des représentants d'autorités militaires et civiles et des cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Il est prévu que deux autres avions chargés d'aides humanitaires atterrissent, vendredi, à l'aéroport de Djanet, avant que les cargaisons des six avions ne soient acheminées directement vers la localité de Ghat, située à 250 km de Djanet, précise le Wali d'Illizi. Ces aides, prises en charge par le ministère de l'Intérieur, incluent 77 tonnes de 2.000 kits alimentaires, 18 tonnes d'eau minérale, des médicaments, 2.000 matelas et couvertures, deux groupes électrogènes, 16 pompes hydrauliques, des tentes ainsi que d'autres objets. Dans une déclaration à la presse lors du déchargement des aides à l'aéroport de Djanet, le wali d'Illizi a dit que «l'Etat algérien a décidé d'envoyer des aides humanitaires d'urgence à bord de six (6) grands avions militaires, destinées à nos frères libyens dans la région de Ghat qui en ont grand besoin, en raison des inondations ayant ravagé toute la région d'ajjer ou d'azjar», soulignant que l'envoi de ces aides intervient «en réponse à l'appel lancé, aux autorités publiques, par l'Amenokal de la région d'Ajjer-Illizi», un appel «pris en charge par le vice-ministre de la Défense nationale, Chef



d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et le ministre de l'Intérieur». A cette occasion, le Wali a salué les efforts de l'ANP et «sa grande contribution à l'opération d'acheminement de ces aides au profit de nos frères libyens», ce qui dénote de «la solidarité de l'Algérie avec eux». De son côté, le directeur de la coopération au ministère de l'Intérieur, Kaili Kamel a affirmé que la caravane des aides, qui vise à alléger les souffrances des populations de Ghat en Libye, se veut «l'expression des valeurs de solidarité et d'entraide avec le peuple libyen frère».

ALGÉRIE-ETATS-UNIS: Signature d'un accord pour la fabrication d'équipements de forage de puits de pétrole et de gaz à Hassi Messaoud

Un accord algéro-américain portant création d'une usine à Hassi Messaoud (Ourgla) de fabrication d'équipements de forage de puits de pétrole et de gaz a été signé ce jeudi en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA 2019), a constaté APS. Signé entre l'entreprise algérienne «Tassili SPA» de forage pétrolier et la firme américaine «Bear Manufacturing» de fabrication des équipements de forage, cet accord permettra de se passer, à l'avenir, de l'importation de ces équipements. L'accord a été signé par le DG de «Tassili SPA», Ahmed Benmansour et une responsable à «Bear Manufacturing», Emily King, en présence du président du Conseil d'affaires algéro-américain, Ismail Chikhoun et l'ambassadeur



des Etats-Unis à Alger, John Deroscher. S'exprimant à cette occasion, M. Benmansour a rappelé que «les équipements de forage pétrolier ne sont pas fabriqués en Algérie, c'est pourquoi il sera procédé à la création d'une usine, en fin 2019, à Hassi Messaoud en partenariat avec «Bear Manufacturing» pour la production de ces équipements locaux au lieu de les importer». Précisant que l'usine entrera en service début 2020, le DG de Tassili SPA a souligné que le partenariat permettra d'utiliser les nouvelles technologies dans la fabrication des équipements de forage de puits de pétrole et de gaz. Les employés algériens bénéficieront de cycles de formation aux Etats-Unis pour la maîtrise de ces technologies, a-t-il poursuivi, ajoutant que «ces derniers étaient à même d'augmenter la production nationale du pétrole et du gaz». Pour sa part, la représentante de «Bear Manufacturing» a fait état de son enthousiasme quant à ce partenariat qui contribuera à la création des centaines de postes d'emploi en faveur des jeunes Algériens.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Installation du Comité de suivi de l'accord de coopération scientifique et technique

Le Comité de mise en œuvre et de suivi de l'accord de coopération scientifique et technique, signé entre les Gouvernements algérien et américain, a été installé, jeudi à Alger, indique un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Au cours de la cérémonie d'installation, présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, et l'ambassadeur américain en Algérie, John P. Desrocher, les deux parties ont «donné des orientations pour opérationnaliser les actions prévues par cet accord»,

précise la même source. Il s'agit notamment de la «définition des domaines prioritaires, de la formation de haut niveau des formateurs, de la mobilité des chercheurs, du développement des projets en commun, de la multiplication des ateliers thématiques et de l'organisation des conférences spécifiques et autres», est-il détaillé. Il a, également, été convenu «d'opérer et de développer le montage de projets de recherche sur des thèmes ayant des impacts positifs sur les différents volets socio-économiques de la société», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-NORD AFRIQUE-FAO

La sécurité alimentaire en Afrique du Nord, au cœur des entretiens entre Djellab et le représentant du FAO

Les questions de la sécurité alimentaire et ses enjeux en Afrique du nord ont été au centre des entretiens qu'a eus le ministre du Commerce, Saïd Djellab et le représentant régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Afrique du Nord, Philippe Ankers, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Djellab a présenté un aperçu sur le climat d'affaires en Algérie qu'il a qualifié de «positif», indiquant que ce pays «a réalisé un surplus en termes de volume des produits agroalimentaires dans diverses filières», ajoute la source.

Il a mis en avant, en outre, l'im-

portance des mesures prises par le ministère du Commerce visant à garantir l'approvisionnement et la distribution régulière et continue, citant l'exemple des dernières mesures prises durant le mois de Ramadan telles que les marchés de proximité, les prix référentiels, la stratégie d'approvisionnement des marchés dans le Sud, ainsi que le soutien aux activités de transport, en sus de la stratégie nationale des exportations.

Après avoir écouté cet exposé, le coordinateur régional de la FAO, Philippe Ankers s'est félicité de ces initiatives et les qualifiées de «nouvelles expériences» en Afrique du Nord, exprimant la disponibilité de la FAO à

oeuvrer pour la vulgarisation de cette expérience aux autres pays de la région.

M. Ankers a affirmé également la disponibilité de l'organisation à fournir tout le soutien technique en vue de l'accompagnement et de la contribution aux campagnes de sensibilisation et de communication en ce qui concerne les efforts de lutte contre le gaspillage après la réussite de cette expérience dans certains pays de la région. Enfin, les deux parties ont convenu de poursuivre le travail en installant une équipe d'experts entre le ministère du Commerce et la FAO en vue de suivre tous les dossiers de la coopération bilatérale.

Disparition de Mohamed Benbrika, chercheur en soufisme

Le Docteur Mohamed Benbrika, chercheur en Soufisme, est décédé jeudi à Alger, à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Parfait polyglotte, le défunt était enseignant en sciences islamiques à l'université du Caroubier à Alger, membre de l'Académie internationale de soufisme et du Cen-

tre international du dialogue interreligieux. Issu d'un milieu conservateur, le défunt avait appris le Coran très jeune et étudié la Sunna avant de poursuivre ses études jusqu'à l'obtention d'un Doctorat en philosophie moderne à l'université d'Alger. Auteur de 30 ouvrages, dont un dictionnaire, en cinq volumes, sur le soufisme, le Docteur Mohamed Ben-

brika avait concilié, dans ses études, entre la philosophie et le soufisme, et dans ses recherches, entre méthodes classiques et modernes. Il avait animé plusieurs conférences et cours sur la religion et la philosophie du soufisme dans le cadre de plusieurs rencontres, conférences et émissions télévisées.

APS

